N° 107
1 - VII - 1957
PUBLICATION MENSUELLE

LE PAVILLON DE L'ADMINISTRATION

POUR LA PATRIE, LES SCIENCES ET LA GLOIRE

LA JAUNE ET LA ROUGE

N° 107 1er JUILLET 1957

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES SUR LA VIE
87 RUE DE RICHELIEU - PARIS-2e

la plus ancienne

des compagnies françaises d'assurances sur la vie
FONDÉE EN 1819

vous offre les meilleures garanties
par ses contrats

les plus modernes

Tél. : RIC. 55-31

LA HOUILLE BLANCHE
REVUE DE L'INGENIEUR HYDRAULICIEN

EST FAITE POUR VOUS
PAR CEUX-LA MEMES
QUI FONT L'HYDRAULIQUE

DANS DIX ANS
SES ARTICLES
DEVENUS CLASSIQUES
VOUS SERONT
INDISPENSABLES

Boite Postale 41 - GRENOBLE

HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE

	Rendement fond	Rendement fond et jour	Production journalière	Production annuelle
1938.....	2.014	1.255	25.879 t.	6.739.000 t.
1946.....	1.276	682	21.029 t.	6.059.000 t.
1955.....	2.257	1.505	44.480 t.	13.157.000 t.

SERVICE COMMERCIAL
1, Square Camoufle
METZ
(Moselle)
Tél. : 68-24-00

DIRECTION GENERALE
Avenue Emile-Huchet
MERLEBACH
(Moselle)
Tél. : 160

BUREAU DE PARIS
aux
CHARBONNAGES DE FRANCE
9, avenue Percier
PARIS (8e)
Tél. : ELYsées 63-37

S. A. T. A. M.

Société anonyme pour tous appareillages mécaniques
Capital : 700.000.000 de francs
99, *avenue du Général-Leclerc,* LA COURNEUVE — *Tél. : FLAndre* 10-80, 11-91

DISTRIBUTEURS D'ESSENCE : Installations de mesurage et de distribution d'hydrocarbure
MATERIEL DE GRAISSAGE ET DE STATION-SERVICE
MATERIEL FRIGORIFIQUE : 17 bis, boulevard Pasteur, Paris-15e - Tél. : Suffren 19-01
Toutes applications du froid d'ordre ménager, commercial ou industriel
REFRIGERATEURS A GROUPE HERMETIQUE SATAM-PRESTCOLD

LARBODIÈRE

71 et 73, rue de la Goutte-d'Or — AUBERVILLIERS (Seine)
Téléphone : FLA. 21-60 - 21-61 — Adr. Télégr. LARBOR

Mécanique générale - Machine à vapeur de 2 à 600 CV - Machine à contrepression et à vitesse variable - Groupes électrogènes et à soutirage - Ventilateurs de chauffe
COMPRESSEURS d'air et d'oxygène (Haute et Basse Pression)

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

SIÈGE SOCIAL : 28, RUE DE MADRID - PARIS (VIIIe)
Tél. : LABORDE 73-20

★ Planches - Bandes - Disques - Barres - Tubes - Profilés en cuivre, aluminium et leurs alliages - Feuille mince d'Aluminium - Alliages légers à haute résistance
★ Fils - Câbles - Pointes - Grillages et ronces
★ Tous les fils et câbles électriques, télégraphiques et téléphoniques
★ Ficelles - Cordes et cordages

Pour souscrire une assurance sur la Vie, protégée contre la dépréciation monétaire, adressez-vous au PHENIX qui a mis au point l'ASSURANCE MIXTE avec ATTRIBUTION des BENEFICES de REVALORISATION.
EN 1956 : MAJORATION DE 11 % DES CAPITAUX ASSURÉS
Vous y trouverez également toutes les formules d'assurance individuelle et collective

LE PHENIX

Compagnie Française d'Assurance sur la Vie
Entreprise régie par le décret-loi du 14 juin 1938
Société anonyme au capital de 20.000.000 *de francs — Fondée en 1844*
Siège social à Paris (9e) - 33, rue La Fayette
Président Directeur Général : G. BONALDI (1917)
Dr : J. FRAISSE (26) - Dr Adjoint : J. NARDIN (29) - Fondé de Pouvoir : P. HENRY (29)

CEM

Cie DE CONSTRUCTION DE GROS MATÉRIEL
Electro-Mécanique

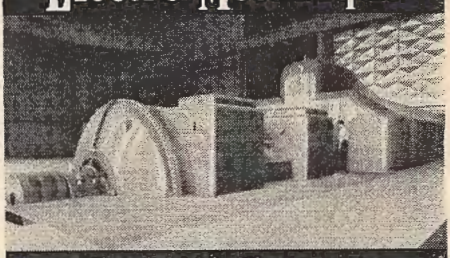

Gros matériel d'équipement.

NORMACEM

Matériel courant d'usage industriel

CEMAM CONORD

Matériel électro-ménager.

La Cie Electro-Mécanique

12, rue Portalis - Paris (8e)

met au service de l'équipement national l'activité de ses 3 sociétés spécialisées.

E. L. Dupuy N3

LA CONCORDE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES DE TOUTE NATURE

Capital social : 600.000.000 de francs

SIEGE SOCIAL : **5, rue de Londres - PARIS (9e)**

Téléphone : TRInité 82-50

Directeur Général Adjoint : P. FRANÇOIS (23) Sous-directeur : **C. RAYNAL (29)**

G. CAU (51)

C.I.C.R.A

31 rue de la Folie Mericourt
TÉL. ROQ 77-20 (8 lignes groupées) - PARIS XIe

USINE
à la COURNEUVE (Seine)

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TÉLÉPHONES

2, Rue de l'Ingénieur Robert-Keller
PARIS-15e
Tél. : VAU. 38-70

- ÉQUIPEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES A COURANTS PORTEURS
- CENTRAUX TÉLÉPHONIQUES MANUELS ET AUTOMATIQUES
- STANDARDS MANUELS ET MEUBLES AUTOMATIQUES POUR INSTALLATIONS PRIVÉES
- POSTES D'INTERCOMMUNICATION
- APPAREILS DE MESURE
- RADIODIFFUSION
- MATÉRIEL DE SONORISATION
- TÉLÉCOMMANDE

CIT

E. PARTIOT (promo 1894), vous propose

TOUS LES TRAITEMENTS THERMIQUES CLASSIQUES

TREMPE HAUTE - FREQUENCE, SULFINUZ (contre usures au frottement)

Ateliers PARTIOT

Cémentation

56, avenue de Chatou - RUEIL-MALMAISON (S.-et-O.)

Tél. : 967-23-53

BANQUE FRANÇAISE
DU
COMMERCE EXTERIEUR

Capital et Réserves : 2.902.000.000 de francs

21, boulevard Haussmann — PARIS (9e)

●

Agences :

ALGER — BORDEAUX — LE HAVRE
LYON — MARSEILLE
ORAN — ROUBAIX
Représentant à MAZAMET
Correspondants dans tous les pays étrangers

●

Financement des opérations d'Importation et d'Exportation avec l'Etranger et l'Union Française

PECHINEY

COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES ET ELECTROMETALLURGIQUES

MATIERES PLASTIQUES — PRODUITS CHLORES
PRODUITS SODIQUES — PRODUITS AMMONIACAUX
PRODUITS ALUMINEUX — PRODUITS DERIVES DU SOUFRE — PRODUITS FLUORES — PRODUITS CUPRIQUES — CHLORATES ET PERCHLORATES

METAUX — ALLIAGES SPECIAUX
— PRODUITS REFRACTAIRES —

23, rue Balzac, PARIS-8e ★ *Téléph. : CARnot 54-72*

TEM

TRANSFORMATEURS

Puissance jusqu'à : 20.000 KVA
Réglage en charge

ACCUMULATEURS

PLOMB ET CADMIUN-NICKEL

USINES :
IVRY — ST-OUEN — MARSEILLE

Société des Etablissements

DUCELLIER

23, rue Alexandre-Dumas - PARIS

Tél. { VOL. 19-09
ROQ. 52-81

BOURJOIS

Parfums

PARIS

*

R. BOLLACK (09) R. LUCAS (22) E. DIGOL (25)
R. BEAULAC (27)

CONTROLE BAILEY

ÉQUIPEMENTS DE CONTROLE ET DE RÉGULATION POUR LA CHAUFFERIE ET TOUS PROCÉDÉS INDUSTRIELS

32, bd Henri-IV - PARIS (4e)
Téléphone : TURBIGO 35-78

AVIONS

LOUIS BREGUET

CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES

USINES A :

VELIZY (S.-et-O.)
TOULOUSE (H.-G.)
BAYONNE (B.-P.)

SIEGE : 24, rue G.-Bizet - PARIS

FORGES ET CHANTIERS DE LA MÉDITERRANÉE

Siège Social : 25, boulevard Malesherbes — PARIS

CHANTIER DE CONSTRUCTIONS NAVALES ET ATELIERS MÉCANIQUES

LA SEYNE-SUR-MER (Var) — — LE HAVRE (Seine-Maritime)

NAVIRES DE GUERRE
CUIRASSES, CROISEURS,
CONTRE-TORPILLEURS, AVISOS,
NAVIRES PORTE-AVIONS, ETC.

NAVIRES DE COMMERCE
PAQUEBOTS, PÉTROLIERS,
BANANIERS, REMORQUEURS,
CHALANDS, DRAGUES, ETC.

TURBINES MARINES, MOTEURS DIESEL MARINS

CHAUDIERES F. C. M. 47-60, CHAUDIERES MARINES ET TERRESTRES DE TOUS TYPES
GROUPES DE CHAUFFE - BRULEURS « STROMBOS »
CHEMINEES BREVETEES «STROMBOS» - PONTS FLOTTANTS brevets F. C. M.
HELICES (laitons H. R.). ET HELICES A PAS VARIABLE, etc.

LUCOFLEX

CHLORURE
DE POLYVINYLE
NON PLASTIFIÉ

RÉSISTE AUX AGENTS CHIMIQUES, SE TRAVAILLE AISÉMENT

LUCOLÈNE

POUDRE A MOULER

à base de CHLORURE DE POLYVINYLE PLASTIFIÉ

★ Le Centre de documentation SAINT-GOBAIN est à votre service pour vous renseigner sur tous les produits vendus par SAINT-GOBAIN,
16, AV. MATIGNON - PARIS - BAL. 18-54

SAINT-GOBAIN
PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES
1, PLACE DES SAUSSAIES - PARIS-8e - ANJ. 21-62

" LA NATIONALE "

Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938

VIE

2, rue Pillet-Will - TAI 91-20

Assurances de Groupes.
Régimes de retraite des cadres.
Contrats spéciaux pour personnel de Direction.
Etude et gestion de régimes de retraites.

P. OLGIATI (1926) M. BOUDON (1924)

RISQUES DIVERS

15 bis, rue Laffitte - PRO 06-53

Accidents de toutes natures.
Responsabilité.
Transports terrestres, maritimes et aériens.

L'APPAREILLAGE AÉRONAUTIQUE

ANCIENS ATELIERS BADIN

16, rue Nansouly — PARIS (14e) — GOBelins 98-80

Brevets BADIN

ANEMOMETRES - VARIOMETRES - MACHMETRES
ALTIMETRES - TABLEAUX DE PILOTAGE
HORIZONS ET DIRECTIONNELS SPERRY

SOCIÉTÉ DES USINES CHIMIQUES

RHONE-POULENC

PARIS — 21, RUE JEAN-GOUJON

LIGNES TELEGRAPHIQUES & TELEPHONIQUES

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.500.000.000 FRANCS

CABLES

EQUIPEMENTS

USINES :
CONFLANS-Ste-HONORINE
ALGER - MAISON CARREE

BUREAUX :
89, RUE DE LA FAISANDERIE
PARIS (16e) - TRO. 45-50

RÉGIE AUTONOME
DES
TRANSPORTS PARISIENS

DIRECTION GENERALE
ET DIRECTION DU RÉSEAU ROUTIER (AUTOBUS)
53 ter, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS
(Tél. : DANton 98-50)

DIRECTION DU RESEAU FERRE (METRO)
48, QUAI DE LA RAPÉE
(Tél. : DIDerot 86-20)

DIRECTION des SERVICES TECHNIQUES et des APPROVISIONNEMENTS
2, BOULEVARD DIDEROT
(Tél. : DIDerot 86-20)

SERVICES TOURISTIQUES DE LA R. A. T. P.
53 bis, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS
(Tél. : DANton 98-50)

EXCURSIONS — LOCATION D'AUTOBUS

PARIS-RHONE
REALISE EN SERIE

Pour le foyer

L'ASPIRON "M" aspirateur traîneau équipé d'un sac filtrant en papier que l'on jette avec son contenu.

L'ASPIRON "B" aspirateur-balai équipé également d'un sac filtrant en papier.

LA CIREUSE "BABY" avec et sans distributeur de cire.

LE "VRAI MOULIN" à café électrique à système de broyage réglable.

LE "DIABOLO" moulin à café électrique à hélice.

Pour l'automobile

Démarreurs. Génératrices. Appareillage. Bobines d'allumage. Groupes de charge.

Pour l'aviation

Génératrices. Electromoteurs.

PARIS-RHONE 83, Chemin de St-Priest LYON
202, Rue de Courcelles PARIS

SERVICE DES POUDRES

POUDRES
ET EXPLOSIFS DE MINES

PRODUITS CHIMIQUES DE BASE
Hydrazine et dérivés
Méthylamines et dérivés
— Pentaérythrite —
Hexaméthylène tétramine

NITROCELLULOSES INDUSTRIELLES

DIRECTION DES POUDRES
12, Quai Henri-IV, PARIS-IVe

Tél. : ARC. 82-70

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

STÉ ANONYME FONDEE EN 1864

Capital FR. 5 Milliards

SIEGE SOCIAL :
29, boulevard Haussmann, PARIS

●

1.400 AGENCES ET BUREAUX EN FRANCE ET EN AFRIQUE

●

Agences à Buenos-Ayres, Londres, New-York
Filiales en Belgique, en Espagne et à Cuba
Correspondants dans le monde entier

CLARION de BEAUVAL (13)
Directeur du Département du Personnel

LA CONFIANCE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1844 - Capital 200 millions

ADMINISTRATEURS
H. Humbert (02), A. de Montalivet (12)

Cie GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1876 - Capital 375 millions

ADMINISTRATEURS
A. Bodin (96), I. Brochu (08)

LE PATRIMOINE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1880 - Capital 350 millions

DIRECTION DU GROUPE
G. Tattevin (17),
H. Maury (22), H. Cuny (26)
26 à 30, rue Drouot - TAI 98-60

LA SOCIETE COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

Livre à l'Industrie :

K Cl à 60 % de K^2 O

et à l'Agriculture :

SYLVINITE à 25 % K^2 O
K Cl à 40 et 58 % K^2 O
SO^4 K^2 à 48 % K^2 O

Tous renseignements à la

SOCIÉTÉ COMMERCIALE des POTASSES D'ALSACE

PARIS, 11, Av. de Friedland - BAL 74-50
MULHOUSE, 2 bis, R. du 17-Novembre
et dans les Bureaux régionaux

POUR VOS VOYAGES
en Europe

LE TRAIN VOUS FAIT GAGNER DU TEMPS

AVEC LE TRAIN vous y allez
DANS LA SOIRÉE
DANS LA NUIT
en marge de vos heures de travail

SNCF

LES AGENCES DE VOYAGES

WAGONS-LITS-COOK

ORGANISATION MONDIALE

Vous proposent un choix de voyages

DEMANDEZ LES PROGRAMMES DÉTAILLÉS
VOYAGES INDIVIDUELS ET VOYAGES EN GROUPE

EDITIONS SAISONNIERES « ETE » (15 Avril) « HIVER-PRINTEMPS » (15 Novembre)

Ces programmes vous offrent une gamme complète des meilleurs itinéraires et séjours pour

VOS VACANCES

POUR VOTRE TRANQUILLITÉ, POUR VOTRE AGRÉMENT,
CONFIEZ VOS DÉPLACEMENTS
AUX 350 AGENCES DE VOYAGES WAGONS-LITS-COOK

A PARIS

14, Bd des Capucines - OPE. 61-30
2, Place de la Madeleine - OPE. 40-40
62, Rue du Bac - LIT. 42-80
91, Champs-Elysées (au fond du hall à gauche) BAL. 57-70
14, Rue Guichard (Av. Paul-Doumer) TRO. 89-10

EN PROVINCE

BIARRITZ, BORDEAUX,
CANNES, GRENOBLE, LILLE,
LYON, MARSEILLE, NICE,
STRASBOURG, TOULOUSE, etc.

A. WIDHOFF (22) Dir. Gén. adj.
de la C^te^ des Wagons-Lits

TÉLÉVISION
GRAMMONT
LA PLUS BELLE IMAGE
LA MEILLEURE SONORITÉ
103, Boulevard Gabriel-Péri - MALAKOFF - Tél. : ALÉ. 50-00

LA PRÉVOYANCE
Entreprises privées régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938
SIEGES SOCIAUX : 26, boulevard Haussmann
Tél. : PRO. 48-70 — PARIS (9e)
Assurances de toute nature (Accidents - Incendies — Vol - Transports - Vie - Risques divers) —
Barriol (92) - Burlot (19 sp) - de Paillerets (20) - Nolde (23) Berger (28) Chollet (29) - Depoid (29)

APPLEVAGE
78, RUE VITRUVE - PARIS-20e
Téléphone : ROQuette 95-50
TOUS APPAREILS DE LEVAGE, DE MANUTENTION
DE TRACTION, DE TRANSPORT PAR CABLES
CHARIOTS ELEVATEURS
USINES A ROUSIES (NORD) ET A PARIS

LABORATOIRES CORBIÈRE
PARIS
CHIVOT (1924)
Dir. Gén.

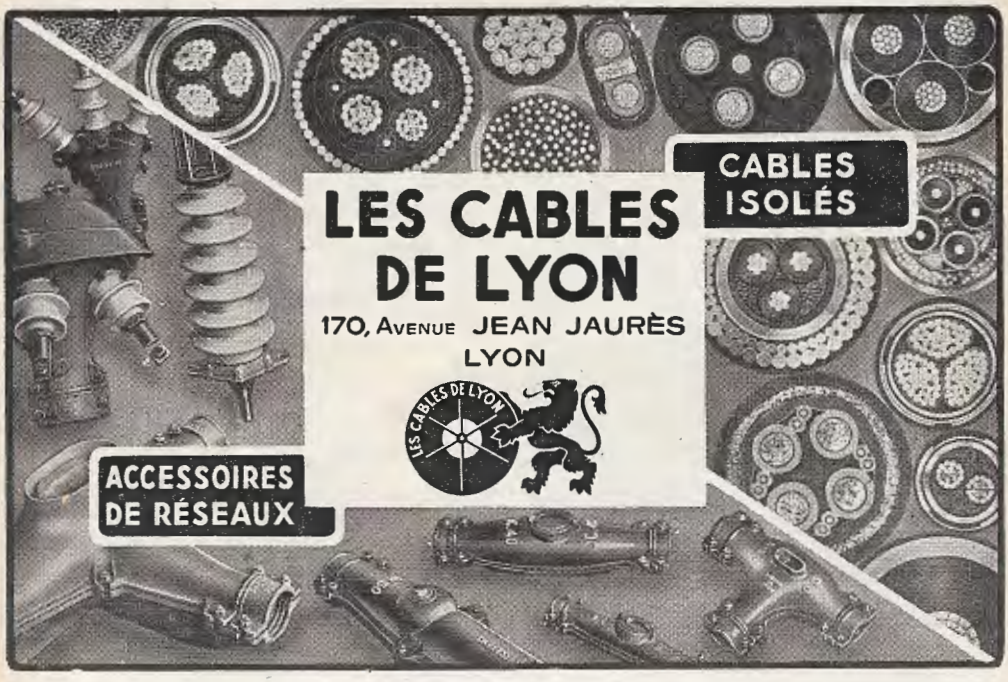

COMPAGNIE INDUSTRIELLE
DES PILES ELECTRIQUES

CIPEL

Société Anonyme au Capital de 345.000.000 de Frs
98 ter, Bd. Héloïse - ARGENTEUIL (S.-&-O.)
Tél. : ARG. 18-31

★

PILES POUR ECLAIRAGE PORTATIF
" MAZDA "

PILES A DEPOLARISATION PAR AIR
A GRANDE CONSERVATION
" AD "

Toutes les applications :
TRANSMISSIONS
TELEPHONES
SIGNALISATION
ECLAIRAGE

★

C. MALEGARIE, 1905
A. MORISSET, 1919 - J. LEGUEUX, 1922
A. PACQUEMENT, 1930 - L. BIAY, 1945

Société des Carrières de Pagnac et du Limousin

Siège Social : **2, rue Deverrine, Limoges**
Téléphone : 58-64

Bureau à Paris : 39, rue Dareau
Téléphone : GOB 84-50

Gérance de la Société des Quartzites et Porphyres de l'Orne - Tél. : 18 à SEES

PAGNAC - LIMOUSIN

Société Anonyme au Capital de 60.000.00 de fr.

Matériaux de Viabilité et de Construction

Matériaux immédiatement disponibles

Pierre cassée - Graviers
Gravillons - Mignonnette - Sables

Carrière de Pagnac à Verneuil-S.-Vienne

Embranchement particulier
LAMARCHE (94) des AULNOIS (23)

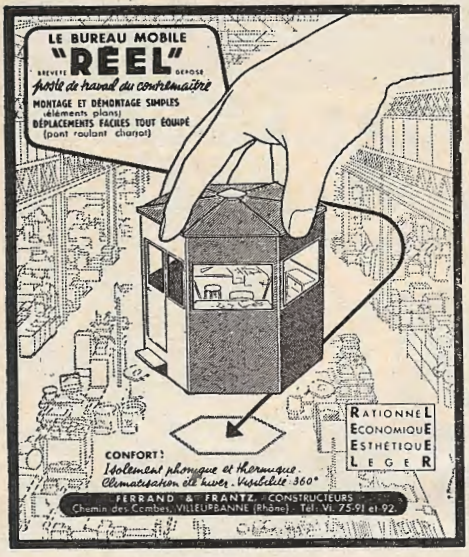

ENTREPRISE GENERALE

MOISANT LAURENT SAVEY

S. A. AU CAPITAL DE 150.000.000 DE FRANCS

PONTS - CHARPENTES
GAZOMETRES - RESERVOIRS
BARRAGES - VANNES
PORTES D'ECLUSES
PONTS MOBILES
IMMEUBLES - USINES
CINEMAS - HOPITAUX

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
CIMENT ARMÉ

SCHWARTZ (1907)
CHABANNES (1924)
PINAULT (1936)
DARC (1924)

SIEGE SOCIAL :
20, Boul. de Vaugirard
PARIS. Tél. : SEG .05-22

MANUFACTURE LYONNAISE DE CAOUTCHOUC

DE LA SOCIETE CHIMIQUE DE GERLAND

69-81, rue du 4-Août - VILLEURBANNE
Tél. : Vi 64-01 (Rhône)

Agence de Paris : 66, rue de Miromesnil
——— Téléphone : LAB. 66-30 ———

DEPARTEMENT « CAOUTCHOUC »
Tuyaux divers
Pièces moulées
Tubes et Profilés
Feuilles et Joints
Revêtements anticorrosifs et antiabrasifs
Garnissages de cylindres.

DEPARTEMENT « GERFLEX »
Revêtements de sol plastiques.

DEPARTEMENT « ETANCHEITE »
Couverture plastique « Gertoit »
Membrane d'étanchéité « Posolène ».

Joseph COURBIER 97 - Jean COURBIER 24
SAINT-OLIVE 37 - HOF 39

ENGRAIS AZOTÉS

SYNDICAT PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS AZOTÉS

58, AVENUE KLEBER - PARIS-XVI[e]
Tél. : KLE 78-72

JEUMONT

5, Place de Rio de Janeiro, **PARIS 8e**

Gros matériel électrique et électromécanique

Appareillage électrique
toutes tensions - Signalisation

Fils et câbles électriques
tous usages - toutes tensions

Petits moteurs électriques
Pompes de série
Charpentes métalliques
Chaudronnerie
Fonderie de fonte acier et tous métaux non ferreux

Production, transport, distribution, utilisation de l'énergie électrique

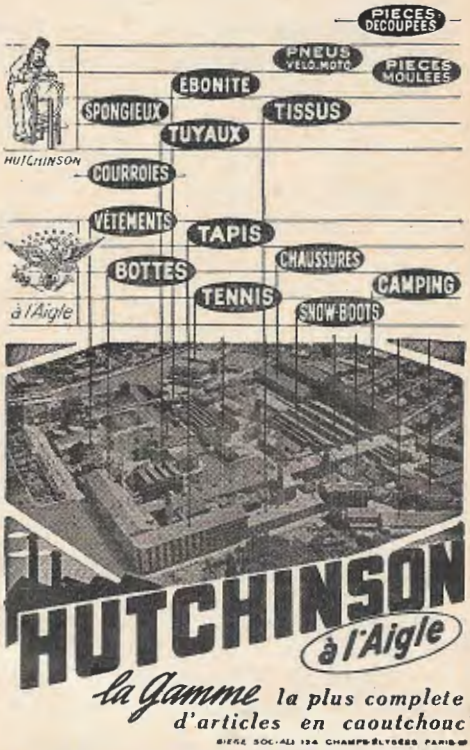

HUTCHINSON à l'Aigle

la Gamme la plus complete d'articles en caoutchouc

SIÈGE SOCIAL 124 CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS-8e

P 86

QUALITÉ

SKF

COMPAGNIE D'APPLICATIONS MÉCANIQUES
15, AVENUE DE LA GRANDE ARMÉE, PARIS 16e
PASSY 83-10 - KLÉBER 50-90

4 USINES

130 000 ROULEMENTS PAR JOUR

PRÉCISION

PROFILAFROID

S. A. au Capital de 301.350.000 Fr.

41, Avenue de Villiers

PARIS 17e

WAG. 83-39

...vous offre en plus de ses profils d'emploi courant, toute une gamme très étendue de profilés spéciaux pour :

— Menuiseries métalliques,
— Serrurerie et Bâtiment,
— Automobile,
— Machine Agricole,
— Matériel Ferroviaire,
— Matériel de manutention,
— Mobilier métallique, etc.

CONSULTEZ-NOUS !

J. LIZAMBARD (1936) Directeur Général

O. F. E. R.
OMNIUM FRANÇAIS
d'Etudes et de Recherches
Directeur : Jean FERRANDON
Maître de Conférence
à l'Ecole Polytechnique
BUREAU D'ETUDES
de GÉNIE CIVIL
HYDRAULIQUE
9, AVENUE D'ORSAY, PARIS-7e
SOL. 93-00

CARTOUCHERIE FRANÇAISE
PARIS
ARMES ET MUNITIONS
EMBOUTISSAGE ET CARTONNAGE
PILES ELECTRIQUES
VENTE EN GROS

SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES
Capital 421.000.000 de francs
Siège Social : 61, rue Galilée - PARIS (VIIIe) — Téléphone : Elysées 25-14
Usines : ST-MARTIN-DE-CRAU (B.-du-R.). Tél. : 7 - BILLY-BERCLAU (P.-de-C.). Tél. : 3
— Dynamites - Explosifs nitratés - Exploseurs - Accessoires pour tirs de Mines —

BRONZE D'ALU injecté en coquille
LAITON matricé à chaud
ZAMAK sous pression

FLORENCE & PEILLON
63, r. de la Villette 34, Ch.-Elysées
-- L Y O N -- P A R I S
TEL. M. 35-68 TEL. BAL. 13-27

Établissements DAYDÉ
S.A.R.L. au Capital de 80 millions
28-30, rue de Chazelles - PARIS-17e
Tél. : CAR. 79-96
TRAVAUX PUBLICS
CONSTRUCTIONS METALLIQUES
APPAREILS DE LEVAGE
J. Dayde 1911, J. Besnard 1922,
De La Codre 1942

LORRAINE-ESCAUT
Mines et Usines des Aciéries de Longwy, de Senelle-Maubeuge et d'Escaut et Meuse
S. A. au Capital de 13 Milliards de Francs
Siège Social : 7, Rond-Point Bugeaud, PARIS (16e)
Tous produits sidérurgiques - Tubes en acier soudés et sans soudure pour tous usages

Ets FOURRÉ & RHODES
Soc Anonyme - Capital 250 000.000
R.C. Seine 54 B 1931
Siège social :
20, rue de Chazelles, PARIS-17e
Tél. WAGram 17-91
TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
ENTREPRISE GÉNÉRALE
AGENCES : Alger - Casablanca
Tunis — BUREAU : Toulouse

Etablissements G. VERNON
48, RUE DES PETITES-ECURIES
PARIS-Xe - Téléph. : Pro. 41-63
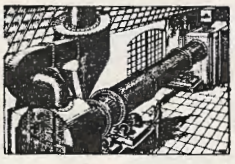
SECHOIRS ROTATIFS - SECHOIRS VERTICAUX
Usines à : LISIEUX (Calvados) - BORNEL (Oise)

ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU

Société Anonyme Capital 1.248.000.000 de Frs - Siège social : 5, rue Jacques-Bingen, PARIS (17e)

ACIÉRIES à LA PLAINE SAINT-DENIS (Seine)
à OUTREAU (Pas-de-Calais)

MOULAGES D'ACIER
ACIER AU MANGANÈSE - ACIERS SPÉCIAUX
CONVERTISSEURS ROBERT — FOURS ELECTRIQUES — FOURS MARTIN

HAUTS FOURNEAUX à OUTREAU

FERROMANGANESE
FONTES HEMATITES — SPIEGELS à toutes teneurs

Entreprise de TRAVAUX PUBLICS

C. TAYART & Cie

13, avenue Carnot, à CACHAN (Seine) — Tél. : ALE. 05-27

TERRASSEMENTS — OUVRAGES D'ART EN BETON ARME
GROS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET VIABILITE

Nombreuses références administratives

P. TAYART (1943)

LA PRESERVATRICE

(Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938)
SIEGE SOCIAL : **18, rue de Londres - PARIS (9e)**
TELEPHONE : TRInité 34-85

ASSURANCES DE TOUTE NATURE

TRANSPORTS - AVIATION - RISQUES DIVERS
ACCIDENTS - INCENDIE - VOL - VIE

du pique-nique... au gala...

OLIDA

JAMBON — SAUCISSON — SPÉCIALITÉS FINES

REVETO

20, r. Berteaux-Dumas, NEUILLY-sur-SEINE
TEL. : MAI. 59-95

●

TRAITEMENT THERMIQUE DES CHAUSSÉES

●

M. C. LEGRAS (00) - P. LECLERS (14)
R. BONDUELLE (40)

RÉGIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS

S. A. au Capital de 300 millions de francs

Siège Social : 52, rue de la Bienfaisance, PARIS-8e
Registre du Commerce Seine N° 46.402
Tél. : LABorde 76-27, 76-28 et 76-29
AGENCES A :
BEYROUTH - ISTANBUL - YAOUNDE
CASABLANCA - LIBREVILLE - NIAMEY - DAMAS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
EXPLOITATION DE RESEAUX FERRÉS

CHAUX. GRASSES
INDUSTRIELLES ET AGRICOLES
BALTHAZARD et COTTE
2, rue Maréchal-Dode - GRENOBLE (Isère)

★

CHAUX GRASSE VIVE pour INDUSTRIES DIVERSES
FLEUR de CHAUX « LIS » pour Industries et Viticulture
CHAUX D'AMENDEMENT vrac ou logée
CARBONATE de CHAUX naturel broyé pour industries, agriculture, aliment du bétail

SOCIETE TECHNIQUES DES APPAREILS CENTRIFUGES INDUSTRIELS

Siège social
2, r. Pigalle
PARIS (9e)
Téléphone :
TRI. 53 9é

STACI

Usines à MONTMORENCY (S.-et-O.)

Usines à MONTMORENCY (Seine-et-Oise)

POMPES CENTRIFUGES SPÉCIALES
Pour tous problèmes de pompage
Consultez " S.T.A.C.I. "

DISTICOKE

MATERIAUX REFRACTAIRES
COKERIES COMPLETES
GENIE CHIMIQUE

16, **rue d'Artois, PARIS-8e**
Téléphone : ELY 53-04

MARREL Frères

RIVE-DE-GIER (Loire)

Aciérie Martin
Aciérie Electrique
Grosse Forge
Laminoirs à barres

Toutes pièces forgées
Barres laminées
Tôles fortes jusqu'à 4 m 35 de large

L'ABEILLE

INCENDIE ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS
Cap. Soc. : 1 milliard de francs
(Entièrement versés)

VIE
Cap. Soc. : 180.000.000 francs
(Entièrement versés)

GRELE
Cap. Soc. : 38.400.000 francs
(Entièrement versés)

COMPAGNIES ANONYMES D'ASSURANCES
Entreprises Privées Régies par le décret-loi du 14 juin 1938
Siège Social : 57, rue Taitbout — PARIS-IXe — Téléphone : PIGalle 73-29

J. MARJOULET (1919 Sp.) - M. BOIVIN (1920 Sp.) - R. GALLAND (1922) - E. BOULA DE MAREUIL (1928)

ENTREPRISE
DESCHIRON

S.A.R.L. au Capital de 600.000.000 de Francs
46, r. des Meuniers, BAGNEUX (Seine)
ALE. 72-90

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MÉCANIQUES
GROS BÉTONS - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX SOUTERRAINS - TRAVAUX EN RIVIÈRE

BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES - CENTRALES THERMIQUES - VOIES FERRÉES - ROUTES ET AUTOROUTES - TERRAINS D'AVIATION PONTS ET OUVRAGES D'ART - FONDATIONS - BATIMENTS ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS - EGOUTS ET EMISSAIRES

★

Michel DESCHIRON 1938

INDUSTRIELS, COMMERÇANTS

TRANSPORTEZ
VOS WAGONS A DOMICILE
PAR

REMORQUES PORTE-WAGONS

COMMODITÉ
SÉCURITÉ
ÉCONOMIE

TOUS RENSEIGNEMENTS A LA

S. C. E. T. A.

SOCIETE DE CONTROLE
ET D'EXPLOITATION
DE TRANSPORTS AUXILIAIRES

66, RUE DE MONCEAU
PARIS-8e Tél. : LAB. 76-81

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ

CONSTRUCTIONS
INDUSTRIELLES
CITÉS OUVRIÈRES

S. I. C. B. A.

S. A. au Capital de 135.000.000 de francs

12, rue d'Aguesseau - PARIS (8e)
Tél. : ANJ. 69-10

COMPAGNIE MINIÈRE DU CONGO FRANÇAIS

Mine de M'FOUATI (A.E.F.)

SIEGE ADMINISTRATIF
9, rue Chauchat - PARIS-IXe

TRAITEMENT des RESIDUS URBAINS
par procédés les plus modernes en vue de l'utilisation en culture

INCINERATION (à partir même de 2.000 habitants)
80 ans de références - Etudes sur simple demande

G. DOBROUCHKESS — Membre du COMITÉ de L'HUMUS
1, r. Huysmans, PARIS-6e. Tél. : LIT. 60-90.
16, r. Fréd.-Chevillon, MARSEILLE. Tél. : NA. 05-17.

Charbons **LA MURE** Confort Ménager

Pétroles

Huiles Auto : « Spécial Montagne Grand raid » pour régime sévère.
Huiles Industrielles.

DE MARLIAVE (06) GONON (39)

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE TRACTION SUR LES VOIES NAVIGABLES

54, avenue Marceau, PARIS (8e)

Téléphone : BALzac 05-70 et 71

R. C. Seine 55 8 8129 **USINE DES RESSORTS DU NORD** Sté An. Cap. 470.000.000 de F

Siège Social : 16, RUE ANTONIN-RAYNAUD - LEVALLOIS (Seine) - Usine à DOUAI (Nord)
RESSORTS POUR CHEMIN DE FER, AUTOMOBILES, AGRICULTURE ET DIVERS
ATTACHES ELASTIQUES DE VOIES FERRÉES (CRAPAUDS ET GRIFFONS R N)

DAMIEN René (1913) HURE Joseph (1917)

tracteurs moteurs **DIESEL**
VENDEUVRE
9 avenue Kleber. Paris 16e

LE SECOURS

COMPAGNIES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES A PRIMES FIXES

ACCIDENTS - INCENDIE - VOL
ET RISQUES DE TOUTE NATURE
Entrep. priv. régie par le Décret-loi du 14 juin 1938
CAPITAL SOCIAL : 531.790.000 de francs
dont 4 000.000 complètement amortis
R.C. SEINE 54 B. 6448

VIE
RENTES VIAGERES
Entrep. priv. régie par le Décret-loi du 14 juin 1938
CAPITAL SOCIAL : 90.000.000 de francs
entièrement versés
R.C. SEINE 54 B. 6447

Siège social des Compagnies
30 et 32, rue Laffitte - PARIS (9e)
Téléphone : PRO. 90-34 (6 lignes) et 93-70 (2 lignes)
MM. GAILLOCHET (Henri), (1892), Président du Conseil d'Administration
GAILLOCHET (Roger), (1923), Administrateur
TAFANI (Jacques), (1914), Directeur Général

Société Française de Construction de Bennes Automatiques

BENOTO

55-57, Avenue Kléber - PARIS (XVIe) — Tél. : KLE. 49-41
USINE : 37, rue du Docteur-Touati, PERSAN (Seine-et-Oise)
Tél. : 190 à Beaumont

- Bennes Preneuses Automatiques.
- Chouleurs Pelleteurs.
- Forage du sol en grand diamètre.
- Chariot Automatique.
- Bigue à Bras Oscillant.
- Chargeur de Cubilot.

FORGES ET ATELIERS DE LA FOULERIE

Capital 63.125.000 francs
27, rue Mogador, PARIS - Tél. : TRI 14-60

BRONZES "BF"

Laitons et bronzes à haute résistance - Bronzes d'Aluminium moulés, forgés, matricés, usinés - Pièces moulées jusqu'à 4 tonnes Alliages légers à haute résistance

Président honoraire : BARRIOL (1892)
Président-Directeur général : HAYMANN (1917)

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE D'IMPHY
84, rue de Lille, PARIS-7e
USINES
IMPHY - MAZIÈRES
PAMIERS - IVRY

ACIERS SPÉCIAUX

FORGÉS - ESTAMPÉS - LAMINÉS
ÉTIRÉS - MOULÉS

CARLES (28) PANIS (28)

MINERAIS et MÉTAUX

TOUS METAUX ET MINERAIS

SERVICES COMMERCIAUX :

61, avenue Hoche - PARIS-8e
Tél. : MAC. 14-20 - Télégr. : MINEMET PARIS

SERVICES TECHNIQUES :

28, rue Arthur-Rozier, PARIS-19e - NOR. 18-54

ETUDES et RECHERCHES

Laboratoire d'Analyses Chimiques et d'enrichissement par flottation, liqueurs denses, tables, procédés magnétiques, etc..., machines de flottation, « MINEMET ». Projets et entreprises générales d'ateliers d'enrichissement.

ACIDE CARBONIQUE LIQUIDE PUR

pour boissons gazeuses, matériel contre l'incendie, machines frigorifiques

CARBOGLACE

la glace sèche (80° au-dessous de zéro)

La source de froid idéale pour :
— la conservation et le transport des denrées périssables,
— la réfrigération des camions, etc...

LA CARBONIQUE MODERNE, 171, av. H.-Barbusse BOBIGNY (Seine). Tél. VIL. 89-80 (5 l. group.)
LA CARBONIQUE DU NORD, 24, r. St-Charles, LA MADELEINE-lez-LILLE (Nord). Tél. 517-21
DAVOINE (X.20 sp.) à Lille

MORANE

Presses hydrauliques

25, rue Jenner, PARIS

MORANE (S. A.)

H. STEINBACH (23)

SOCIÉTÉ DE PAVAGE ET DES ASPHALTES DE PARIS ET L'ASPHALTE

8, Rue de Javel, **PARIS-15e**

Bourayne 1919 Spé.

ATELIERS BRILLIE FRÈRES

48, avenue de la Porte de Villiers, 48
LEVALLOIS-PERRET - (Seine)
— Téléphone : PEReire 44-44 —

DISTRIBUTION ELECTRIQUE DE L'HEURE
ENREGISTREURS DE PRESENCE
CHRONOMETRIE INDUSTRIELLE

MARX 21

Cie DES SURCHAUFFEURS

TELEPH. : ELY 40-95 — 11, AVENUE MYRON-T.-HERRICK - PARIS-8e — SURCHAUFUS - PARIS

SURCHAUFFEURS **C S**
TOUS ECHANGEURS DE CHALEUR

COLLECTEURS A TUBULURES FORGÉES
COUDES **HP** ET COUDES A TUBULURES FORGÉS

Marques déposées

BITUMASTIC

REVETEMENTS ANTICORROSIFS
Produits de Protection NOIRS ET DE COULEUR
Solutions, Emaux, Peintures, Enduits, Mastics

SOCIETE FRANÇAISE BITUMASTIC
8, r. Bayard, PARIS - Tél. ELY. 41-40
Président : Roger MATHIEU (1922)
— Directeur commercial : G. TATON (1935) —

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ

Entreprise LAFOND

S. A. au Capital de 100.000.000 de francs

45, rue de la Procession

PARIS-XVe

ÉTABLISSEMENTS
BIGNIER SCHMID-LAURENT
S.A. AU CAPITAL DE 291.000.000 de fr.

MATÉRIEL CHAUDRONNÉ
POUR INDUSTRIES CHIMIQUES

ACIERS INOXYDABLES
ACIERS RÉFRACTAIRES
ALUMINIUM ET SES ALLIAGES

AGITATION

25, quai Marcel-Boyer, 25
IVRY (Seine)
ITA 53-89

Usines à IVRY, SOISSONS et ARLES
SCHMID-LAURENT (1921)

COMPAGNIE
CHARLES LE BORGNE
FONDÉE EN 1735

J. JOUBERT, 1913
Président Directeur Général

97, Champs-Elysées, Paris - ELY 11-02

L'amélioration et le développement du Réseau Routier, en France comme en Union Française, exigent l'intervention de techniciens hautement qualifiés et expérimentés.

L'Industrie Routière offre donc aujourd'hui aux Jeunes Ingénieurs une profession où l'intérêt technique s'allie avantageusement à de belles perspectives d'avenir.

Les X de la Société Routière Colas seraient heureux de voir de nombreux camarades se joindre à eux et profiter de ces perspectives.

Téléphoner : ÉLY. 39-63
PARKER (Promo 1923)

COLAS
CHAVANE - PARIS

PAPETERIES
NAVARRE
Société Anonyme au Capital de 1.989.730.000 Frs
Siège social
Direction générale
120, boulevard de Courcelles, PARIS-17e
Tél. : WAGram 18-43

★

PAPIERS et CARTONS
IMPRESSION - ECRITURE
EDITION - EMBALLAGE

★

10 usines spécialisées
11 maisons de vente
PARIS
ALGER - BORDEAUX - LILLE - LYON
MARSEILLE - NANCY - NANTES
ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE

COMPAGNIE FRANÇAISE DE PROSPECTION

Sismique

Au service des
Compagnies de Recherches
de PÉTROLE
FRANCE ET OUTRE-MER

ÉQUIPES SISMIQUES POUR ÉTUDES GÉOPHYSIQUES

Service de Mesure de Vitesses
en continu - C.V.L.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE PROSPECTION SISMIQUE

S. A. CAPITAL 100.000.000 DE FRS - 15 bis RUE BALLU-PARIS IX^e^
PIGALLE 93.59 - Ad. Télégr. SEISFRANCE

LA JAUNE ET LA ROUGE

PUBLICATION MENSUELLE — 17, RUE DESCARTES — PARIS-V^e^

ABONNEMENT : 500 FRANCS POUR L'ANNÉE — 50 FRANCS LE NUMERO

SOMMAIRE

du n° 107, 1er Juillet 1957

Défense de la langue française.

LE LANGAGE TECHNIQUE 27

Problèmes d'Afrique du Nord.

PERSPECTIVES MAURITANIENNES, par Jean AUDIBERT (1941), ingénieur des mines 37

Une réalisation gigantesque.

UN CENTRE D'EXPERIMENTATION AERONAUTIQUE UNIQUE EN EUROPE EN CONSTRUCTION A MODANE 41

L'essai actuel de construction européenne.

POUR OU CONTRE LE MARCHE COMMUN, par Edmond HOURQUEBIE (1921) 45

Conseil de la République.

LE NOUVEL INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE, par le sénateur PELLENC (1919 sp), rapporteur général de la commission des finances. 50

A propos de la réforme de l'enseignement.

EXTRAITS DES « ESSAIS DE MONTAIGNE » (1580) 53

Activités intellectuelles.

I. — **PRIX DES INGENIEURS-ELEVES STAGIAIRES** 54
II. — **LE PRIX DU LIVRE TECHNIQUE DE LA MECANIQUE 1958** 54
III. — **LA CEGOS** 55
IV. — **CONGRES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES, A PERIGUEUX** 55
V. — **INSTITUT SUPERIEUR DES MATERIAUX ET DE LA CONSTRUCTION MECANIQUE (I.S.M.C.M.)** 55

LES BUREAUX DU SECRETARIAT DE L'A. X. ET DE LA S. A. X. SERONT FERMÉS DU VENDREDI 12 JUILLET AU JEUDI 15 AOUT INCLUS CEUX DE LA S. A. S., DU 30 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE

LE PROCHAIN NUMERO DE "LA JAUNE ET LA ROUGE" PARAITRA LE 1er SEPTEMBRE

Compagnie Générale de Géophysique...ausculte le globe

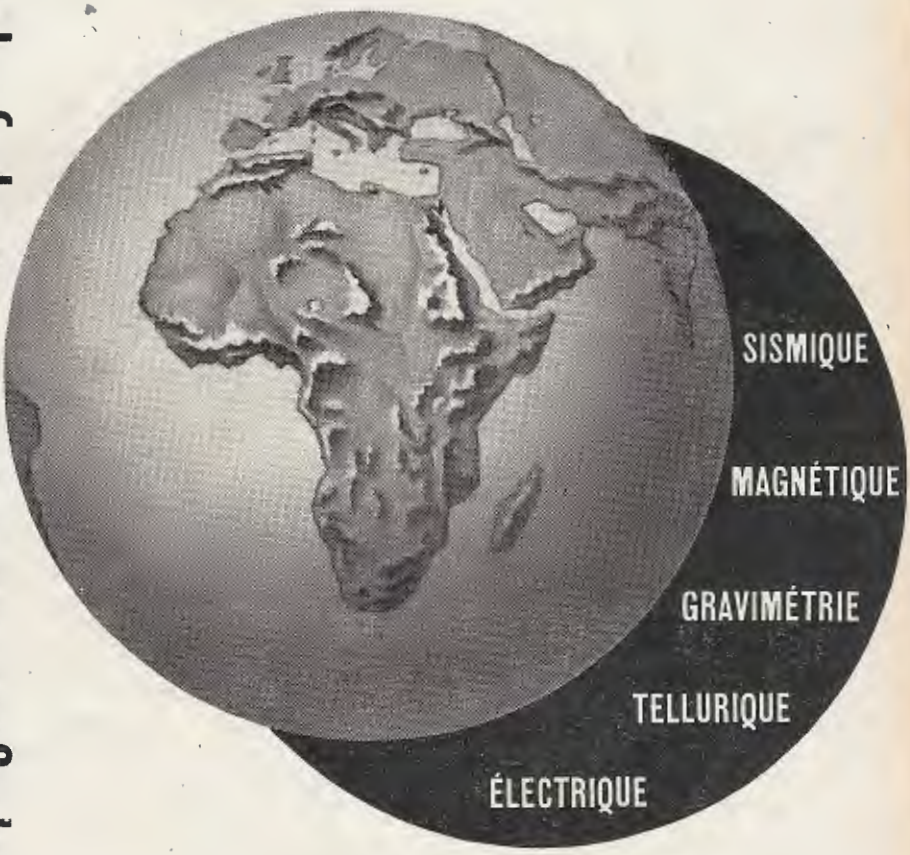

50, RUE FABERT - PARIS VII^e

WD

Le langage technique

DANS « La jaune et la rouge » n° 100, du 28 novembre 1956, nous avons exposé les travaux du Comité d'étude des termes techniques français constitué en 1954 sous la présidence de M. Georges Combet (1954), directeur général du Gaz de France.

Ce comité s'est donné pour tâche de lutter contre un certain défaitisme linguistique qui pousse trop d'ingénieurs et de journalistes français à regarder leur langue maternelle comme une langue morte et à aller chercher à l'étranger, surtout chez les anglo-saxons, les termes nouveaux nécessaires aux techniques nouvelles ; sans prononcer d'exclusives ni verser dans le nationalisme linguistique, le Comité se propose de n'accorder droit de cité aux termes étrangers qu'après examen préalable et seulement à ceux qui paraissent propres à être assimilés, dans le cas où notre langue ne peut en créer d'équivalents ou de meilleurs.

Sans doute faut-il expliquer l'invasion des langages techniques français par le retard que la dernière guerre nous a imposé dans certains domaines, le pétrole, le nucléaire notamment. Mais le mal n'est pas localisé à ces domaines ; il est général et presque toutes les techniques sont touchées.

Cet envahissement fait peser une grave menace sur nos modes de pensée, sur notre mentalité, en altérant la structure et le rythme du langage.

Ce n'est pas la première fois qu'une langue est dangereusement envahie par une autre, remarque le camarade Agron (1935), secrétaire du Comité.

Il comprend l'attitude d'un Tibère telle que le rapporte Suétone. « Quoiqu'il parlât le grec couramment et sans peine, il n'en fit pas « usage indifféremment partout, et s'en abstint surtout au Sénat, au « point qu'avant de prononcer le mot « monopole », il s'excusa d'être « forcé de recourir à ce terme étranger. Une autre fois même, comme « il avait, durant la lecture d'un sénatusconsulte, entendu le mot « emblema », il déclara qu'il fallait remplacer ce terme et chercher un « mot latin pour le substituer à ce vocable étranger, ou, si l'on n'en « trouvait pas, traduire la même chose même en plusieurs mots, en « employant une périphrase. Il interdit également à un soldat auquel « on demandait son témoignage en grec, de répondre autrement qu'en « latin. »

Depuis longtemps, l'Etat romain ne redoutait plus les grecs matériellement, mais Tibère craignait pour la personnalité romaine l'action

dissolvante d'un métissage avec une civilisation d'autant plus dangereuse qu'elle était supérieure. Et son absolutisme ne pouvait l'entraîner qu'à une solution extrême.

Cette attitude de refus est différente, quoique tendant à la même fin, de celle des dictateurs modernes, qui ont voulu, comme Tibère, éviter tout métissage intellectuel, mais avec des arrière-pensées agressives, inexistantes chez le second empereur.

Tout autre avait été l'action de Cicéron. Plus artiste qu'homme politique, sensible à la qualité de la civilisation grecque, il avait vu, avant tout, l'enrichissement qu'apporterait à sa propre langue une adaptation raisonnée des termes grecs, dont beaucoup, grâce à lui, passèrent en latin.

Sa conduite inspira les poètes de la Pléiade qui en profitèrent pour gonfler de grec leur français qu'ils trouvaient trop pauvre : « Etes-vous pas ma sainte entéléchie ? » disait Ronsard à une dame, d'autant plus flattée, sans doute, qu'elle comprenait moins.

Le phénomène d'envahissement n'est donc pas entièrement nouveau pour le français lui-même. Plus près de nous, il y a une centaine d'années, le vocabulaire des chemins de fer fut importé en bloc d'Angleterre.

Si l'on ne peut dire que la civilisation américaine soit supérieure à la nôtre, il faut reconnaître les qualités des termes qu'elle nous envoie. Ils sont courts, riches en onomatopées, donc expressifs, souvent pleins d'humour. Un « wildcat » (chat sauvage) est un sondage pétrolier d'exploration, un « Christmas tree » (arbre de Noël) l'ensemble des tuyaux sortant du sondage et qui se couvrent de givre du fait de la détente.

Les ménagères n'aiment pas voir l'huile se figer dans leur réfrigérateur ; qu'à cela ne tienne, on traitera l'huile et l'on donnera à ce traitement un nom évoquant l'hiver et ses charmes (winterization) ! Aux yeux des français parlant anglais, ces termes brillent comme des sous neufs ; et il est d'autant plus tentant de les utiliser que la langue française semble ne rien proposer.

Et pourtant, outre la menace générale qu'il fait peser sur nos modes de pensée, leur emploi présente des inconvénients considérables.

Les termes étrangers tout d'abord ne sont compris que par les techniciens étroitement et constamment mêlés à l'industrie du pays correspondant. Cela même appelle des réserves ! Nous avons ainsi demandé le sens de « reforming », dit encore Agron, à deux spécialistes du pétrole, choisis parmi ceux qui « font » la science. Nous eûmes deux réponses très différentes. Comme les personnages de Wells comprenaient dès leur arrivée en Utopie la langue des utopiens, mais chacun suivant ses caractéristiques intellectuelles, nos deux amis avaient réagi selon leurs activités.

Pour les techniciens, qui ne peuvent suivre de très près la vie de chacune des branches de l'industrie américaine, l'insertion dans un texte français de termes américains constitue autant de devinettes, qu'aucun dictionnaire ne résoudra. Les auteurs croient peut-être étonner le lecteur par leurs connaissances ; ils le gênent en réalité. Ils contri-

buent ainsi à épaissir les cloisons qui isolent chaque profession, à une époque où plus que jamais les progrès dans une voie sont accélérés par les découvertes réalisées dans les autres, souvent dans une direction très différente. Les travaux sur les magnétophones à ruban ont permis d'améliorer les catalyseurs de fabrication de l'ammoniac ; un savant suisse s'est inspiré de la structure du rein pour séparer des isotopes. Mais il a fallu que les fabricants d'ammoniac comprennent les rapports publiés sur la nature des rubans magnétiques ; que le physicien suisse puisse tirer profit des mémoires médicaux.

Tout ce qui tend à renforcer l'ésotérisme d'un langage technique doit être pourchassé. Et c'est très justement que la loi française impose à ceux qui rédigent les brevets de n'employer que des mots français.

Il est à noter que les anglais réagissent avec beaucoup plus de vigueur que les français, car la structure de leur langue et par suite leur personnalité, leur mentalité, sont bien plus menacées que les nôtres. La création du mot « automation » par un dirigeant de Ford a provoqué en Angleterre une levée de boucliers, synthétisée par cette lettre à l'éditeur reçue par le « Times », tout à fait dans le style des Pickwick papers : « Dear sir, why not automatics ? Yours truly ». Anglais et américains sont bien séparés par la même langue selon la remarque de B. Shaw. Et cette séparation s'approfondit.

*
**

Il est regrettable, dit encore le camarade Agron, d'être convoqué par un ministère français à une réunion de follow-up ; d'entendre un ami dire qu'il achève son staffing up, un autre qu'il se fait briefer, un autre encore qu'il fait un survey. Il est regrettable de lire sous la plume d'un président de chambre au tribunal de la Seine : « un mode d'éducation plein de dangers est celui des affections surprotectrices, ou, comme l'on dit de plus en plus « overprotecting ».

Il existe à l'entrée de chaque pays un service qui trie les immigrants pour ne laisser entrer que ceux qui seront utiles ; il faut de même filtrer les mots étrangers dès qu'ils se mêlent au vocabulaire français.

Le Comité d'étude des termes techniques français, pour ce qui concerne les sciences de l'ingénieur, s'est assigné une telle tâche après avoir consulté nombre d'organismes qui, peu aptes par leur structure à faire ce travail, l'ont assuré de leur appui.

Les membres du Comité, après s'être mis d'accord sur les traductions possibles, les proposent soit aux commissions de terminologie qui existent, dans certaines branches d'industrie, soit à des spécialistes éminents de la profession en leur signalant les emplois hors de leur métier propre. « Dispatcher et dispatching » ont été ainsi remplacés par « répartiteur », « répartition » avec l'accord du Comité du vocabulaire électrotechnique français, de la S.N.C.F., du Gaz de France, dont les techniciens étaient parmi les principaux usagers de ces termes.

Quelles que soient les précautions prises, la qualité des spécialistes consultés, il n'est pas possible d'être assuré que l'examen a été complet. Aussi est-il fait appel à tous pour le compléter. Le Comité rédige pour chaque terme une fiche qu'il adresse aux principales revues

de la presse technique en les priant d'enquêter auprès de leurs lecteurs. Le vaste public, que forment les techniciens, a ainsi un moyen de faire connaître son opinion, d'aider le Comité de ses connaissances sur tel ou tel point précis. L'enquête terminée, un livre rassemblera les fiches, cette fois sous forme définitive.

Le Comité ne décide donc pas ; il ne cherche pas à faire imposer par un organisme gouvernemental un travail qu'il a entrepris avec un désintéressement total, uniquement parce qu'il avait le souci de faire œuvre utile. Il propose des traductions, et compte sur tous, pour l'aider d'abord, pour utiliser ensuite les termes finalement retenus d'un commun accord.

Le Comité se place soigneusement à l'opposé d'un nationalisme linguistique qui serait stérile. Et, en francisant les termes étrangers, il ne fait que réaliser une opération symétrique de ce qu'ont fait les anglo-saxons, puisque la plupart des mots qu'ils nous renvoient sont des mots français adaptés par eux à leur langue : parking, camping, touring, cracking, reforming, pressing, etc...

Une objection fréquente est que son action bouleverse des habitudes déjà prises : « J'ai toujours dit dispatching, je ne vais pas changer maintenant ». Mais nos habitudes collectives et individuelles changent constamment à notre insu le plus souvent. Il faut le hasard d'une lecture, d'une note retrouvée pour que nous nous en apercevions.

Se cramponner à ses habitudes n'est-il pas une réaction d'égoïsme ? C'est en tout cas un réflexe de l'âge mûr, alors que l'avenir appartient aux jeunes. C'est à eux qu'il faut faire prendre de bonnes habitudes en leur donnant un vocabulaire simplifié et ordonné. Que chacun d'entre nous se retourne vers sa vie passée et se souvienne que la possibilité de s'enquérir est un privilège également de l'âge mûr. Le jeune ingénieur hésitera à poser des questions, car il fait mal le départ entre ce qu'il a le droit d'ignorer et ce que lui imputeront à crime ses aînés pour peu qu'ils ne soient pas très bien disposés. Ne compliquons donc pas son effort d'adaptation en insérant dans les termes de son métier des mots étrangers, auxquels nous-mêmes avons parfois quelque peine à donner un sens exempt de critiques.

Ce sens, d'ailleurs, nous paraît souvent plus profond et plus riche dans le vocable étranger que dans son équivalent français. Cette impression est une illusion et ceux qui ont réfléchi aux problèmes du transfert d'une langue dans une autre l'ont dénoncée depuis longtemps. C'est la « traductionnite » des auteurs modernes ; elle consiste à surestimer la puissance d'expression des mots étrangers, si brillants à nos yeux et qui sont dans leur pays aussi usés que les nôtres. Si nous en doutions, il suffirait d'examiner les expressions mises en français dans les ouvrages étrangers ; leurs auteurs y voient une force qui n'existe plus pour nous.

*
**

A la suite de notre présentation du travail du Comité dans le n° 100 de « La jaune et la rouge », nous avons reçu, de correspondants particulièrement qualifiés, des lettres très encourageantes. Nous n'en citerons qu'une seule, celle de Georges Lehr (07).

Il classe les termes techniques étrangers en trois catégories.

1° ceux qui n'ont pas d'équivalent français en raison du retard de notre technique ;

2° ceux qui avaient un équivalent français qui a été abandonné, soit parce qu'on ignore les vieux travaux français, soit par snobisme pour épater le lecteur non spécialiste ;

3° ceux qui sont d'anciens termes français qui nous ont été empruntés par les anglo-saxons et qui nous reviennent aujourd'hui avec un sens complètement déformé.

« La première catégorie est celle où l'invasion étrangère est le plus excusable. Il n'est pas toujours facile de trouver un équivalent français convenable. Toutefois avec un peu d'effort on y serait souvent parvenu et l'on peut dire que la multiplication des termes étrangers est souvent attribuable au système du moindre effort. En aviation, ces termes sont très nombreux : flutter, buffeting, élevon, spoiler, feedback, etc. Une réaction a cependant été amorcée et l'on a accompli quelques progrès dans la francisation du langage.

Ainsi **flutter** qui désigne des vibrations auto-excitées des surfaces aérodynamiques est traduit maintenant par **flottement, buffeting** qui désigne des vibrations d'écoulement irrégulières, par **tremblement.**

Les **élevons** sont des ailerons qui jouent le rôle de gouverne de profondeur dans les avions sans queue lorsqu'on leur donne un braquage symétrique, tout en restant susceptibles de servir au gauchissement lorsque leur braquage est antisymétrique. Le mot anglais a été vraisemblablement formé de la contraction de **ELEVator** (gouvernail de profondeur) et d'**AilerON.** C'est de la même façon, que les Laboratoires Bell ont forgé en 1948 le mot **transistor** qui provient de la conjonction de **TRANSfer** et de **resISTOR.** Le mot élevon est simple et assez élégant et il peut, semble-t-il, être conservé sans inconvénient, sinon sa traduction pourrait être **aileron de profondeur.**

Le **spoiler** est une arête verticale destinée à troubler volontairement l'écoulement sur une surface aérodynamique. On peut traduire ce terme par **rupteur d'écoulement.**

« **Feedback** est un terme de la technique des servomécanismes qui désigne la **réaction d'asservissement.** Je propose la traduction **servo-réaction** ».

« II. - Parmi les termes de la seconde catégorie je citerai intercooler, asymétrique, décélération et logistique.

Intercooler désigne le radiateur qu'on a été conduit à intercaler entre le compresseur de suralimentation et le moteur pour refroidir convenablement l'air exagérément échauffé par la compression. Cet organe a été utilisé en France dès 1918 lors de la mise au point du turbocompresseur Rateau et il s'appelait alors **radiateur d'air,** terme qu'il suffit de conserver.

Asymétrique est un terme adapté de l'américain asymétric pour remplacer sans raison valable le vieux mot français **dissymétrique.**

De même **décélération,** désigne une accélération retardatrice qu'on a toujours appelée en France un **ralentissement.**

Enfin **logistique** correspond à ce qu'on appelait chez nous **services de l'arrière** au temps où les américains n'avaient pour ainsi dire pas d'armée. »

« III. - Si l'emploi des termes de la 2e catégorie est déjà bien regrettable, que dire de la 3e catégorie dont nous allons maintenant nous occuper ? Le plus ancien et le plus connu est le verbe **réaliser** employé non plus dans son sens français de **rendre réel** mais dans le sens anglais du verbe **realize** qui signifie en bon français **se rendre compte que...**

Le mot **control** veut dire en anglais **commander** et non pas **contrôler** qui se dit **check.** On raconte même que c'est la fausse interprétation par les anglais du terme contrôler, employé dans le texte de la convention d'armistice pour le désarmement de la flotte dans les ports de la métropole, qui a été à l'origine de la tragique agression de Mers-el-Kébir. Quoiqu'il en soit, en aviation, le mot control désigne les **commandes** d'un avion. Le traduire par contrôle est un contresens.

Le mot **dévelopment** désigne une **mise au point** et non un développement. Or il m'est arrivé de lire dans des articles français que l'on avait « développé » telle ou telle invention pour dire qu'on l'avait mise au point.

Une traduction encore plus horrible est celle de **conventional** par **conventionnel** alors que ce mot signifie **classique.** On en arrive à désigner les fusils, mitrailleuses, canons, chars, etc., sous le nom **d'armes conventionnelles** pour les distinguer des armes atomiques alors que les combattants de 1914-1918 ont été suffisamment payés pour savoir qu'elles ne sont que trop **réelles.**

Ces contresens qui finissent par entrer dans les habitudes constituent une véritable **dégradation** de la langue française. »

« Pour conclure, j'émettrai les vœux suivants : 1° que « La jaune et la rouge » continue à nous entretenir de cette question vitale ; 2° qu'on fasse de la propagande, dans toutes les écoles d'ingénieurs et de techniciens à tous les degrés et avant tout à l'X, pour que nos jeunes camarades aient le souci de défendre leur langue maternelle. Le mal vient généralement du manque de soin et de précision, de la paresse dans la recherche du mot propre. Il vient aussi de la mauvaise influence exercée par la presse, soit de grande information, soit spécialisée, qui est la principale nourriture intellectuelle de nos contemporains et dont les rédacteurs ont trop souvent tendance à un travail hâtif et, pour tout dire « bâclé ».

Signé : Georges LEHR (1907).

***

A l'encontre des marques d'approbation, nous n'avons guère reçu qu'une critique d'ailleurs exprimée par le camarade Paugam (1925) en termes courtois et sympathiques.

. . . . . .

« Ainsi que le camarade Combet, je crois qu'il importe de « défendre la langue française », mais je me permets d'avoir un avis différent du sien quant à l'emploi des termes techniques étrangers.

« Nous regardons, bien entendu, seulement les cas où le remplacement par un terme français n'est pas immédiat.

.. .Les linguistes pourraient, il me semble, montrer surtout combien l'usage de termes anglais ou américains est **commode.** Si les anglo-saxons ont peut-être dans l'ensemble « l'esprit plus industriel » que nous, la langue dont ils disposent, si « plastique », se prête fort bien à qualifier les nouveautés de façon frappante et concise. Comme on sait, les mots se forment chez eux à l'infini, le substantif engendrant le verbe et vice-versa, l'emploi du participe et des prépositions offrant des possibilités extraordinaires.

« Qu'avons-nous en regard ? Une langue amie de la finesse intellectuelle et de l'abstration, quasi fixée depuis deux siècles et demi par les classiques, l'académie, les puristes, par nous tous. Elle fut très riche autrefois et proliférante. Henri IV pouvait dire encore : « M. Robin, vous gentilhommez la médecine ».

« Je souhaiterais que nous puissions reprendre ces libertés créatrices. Je ne parle pas de la littérature où, en certains cas, tout peut être tenté. Dans le langage technique, l'expérience montre que c'est difficile. Ou bien nous ferons gémir les puristes ou, ce qui est plus grave, nos mots nouveaux n'auront pas l'air naturel ». Pour entrer dans la langue, ils auraient à se battre contre le terme étranger connu souvent et adopté depuis longtemps. A mon avis, on ne peut même plus suivre nos pères dans leurs adaptations bonhommes. Boulingrin et redingote sont admirables, mais « gazole » aussi bien que « coquetèle » nous font l'effet du faux-rustique.

« On dira que c'est bien vexant : un polytechnicien éminent, conseillé si on veut par l'académie, propose, après longue étude, un terme français nouveau qui s'imposerait. Nous ne pouvons l'assimiler alors que chaque année il nous vient de Londres ou du Texas des mots qui sont accueillis comme avec plaisir !

« On peut gémir, nous semble-t-il, mais pas trop... ». C'est ainsi. D'ailleurs, nous n'avons pas tout perdu. En compensation d'une trop grande immobilité, la langue française a acquis, dans ses limites, une clarté et une précision extraordinaires. Va-t-elle perdre ces qualités lorsque, dans la phrase, s'introduisent des termes étrangers ? Nullement, à notre avis. Ces termes demeurent tout de même peu nombreux. Ce sont presque toujours des substantifs. Leur emploi n'altère ni la syntaxe, ni le style. Il ne devrait pas être plus gênant que celui des noms propres. On a pu noter que le fait même du transfert d'une langue dans l'autre apporte de la force et de la précision. Le mot étranger arrive dans un langage technique comme un bloc, absolument séparé des sens voisins, sans possibilité de déviation, sans équivoque (bien entendu dans la technique considérée).

« Si nous admettons ces principes, nous pourrons, chacun dans notre spécialité, donner rapidement les avis demandés par le Comité d'études des termes techniques français : ou l'équivalent français (existant ou de formation aisée) était évident pour une personne ayant une connaissance normale du français et, bien sûr, on le prend, ou il faut chercher et fabriquer avec difficulté, souvent avec peu d'espoir de concision ou d'exactitude. Nous dirons alors : gardez sans remords le mot anglais ou américain. Et vraiment tant pis si le terme introduit, peu

propre à la dérivation, ne donne pas naissance à toute une famille de mots, comme le demande le camarade Combet. Pourquoi se désoler parce que « cracking » ne peut engendrer « craquoir » et « craqueur » comme à « lavage » correspondent « lavoir » et « laveuse » ? Autoclave est dans la langue technique depuis longtemps. Nous n'éprouvons pas le besoin d'appeler autoclaveurs les ouvriers qui les conduisent ».

*
**

Dans le n°.100 de « La jaune et la rouge » nous disions que la tâche du Comité d'étude des termes techniques français n'était pas commode. Ce qui précède vient à l'appui de cette constatation.

Quoiqu'il en soit, le Comité d'études a jusqu'ici (jusqu'au 26 avril dernier exactement) établi 76 fiches. Dans le n° 100 de « La jaune et la rouge » nous en avons présenté 21. Nous en donnons ci-dessous 19 autres ; nous avons choisi des termes suggestifs et devenus d'emploi assez général, sinon d'usage courant, laissant de côté ceux qui sont spéciaux à des techniques particulières et qui ne sont employés que par les spécialistes.

QUELQUES FICHES DU COMITE D'ETUDE DES TERMES TECHNIQUES FRANÇAIS 3e SERIE

A la suite de nombreuses demandes de renseignements, le Comité d'étude des termes techniques français précise l'esprit dans lequel il travaille.

A l'heure actuelle le langage technique français est envahi par un nombre considérable de termes étrangers, dont l'emploi en français, s'il est justifié dans un cas, ne l'est pas dans dix autres cas. Le Comité cherche donc des mots français équivalents. Il ne se substitue pas aux techniciens et n'impose en aucune façon ces équivalents. Il convie, au contraire, tous les techniciens à lui faire connaître leur avis sur les indications ci-dessous, qui sont des suggestions et non des décisions. Ses travaux sont, d'autre part, à la disposition de tous, sur simple demande.

AUTOMATION (terme créé aux Etats-Unis en 1947, à partir de « automatization » par le vice-président de la société Ford) : Le développement très rapide d'études systématiques de la mécanisation et de l'automatisation des usines provoqua chez les Américains, puis chez les Européens, un usage abusif de ce mot. Les risques de confusion conduisirent les spécialistes français de l'automatisation, au cours des réunions qu'ils tinrent en 1956, à préciser leur vocabulaire et à écarter « automation » jugé **inutile**, au bénéfice de AUTOMATISATION : action de rendre automatique (une installation, une usine, une industrie...). — L'AUTOMATIQUE : (comme la physique, la mécanique) science des automatismes et des automates.

BY-PASS (terme initialement utilisé dans la technologie de la circulation des fluides, actuellement d'emploi très général) : **Définition :** Un by-pass est un dispositif permettant de détourner un fluide de son parcours initial. — **Traductions proposées :** By-pass = DEVIATION, CONDUIT DE DERIVATION, CONTOURNEMENT, CIRCUIT DE CONTOURNEMENT. - By-passer = CONTOURNER, METTRE HORS CIRCUIT.

CASING - TUBING (termes employés surtout par l'industrie du pétrole) : **Définition :** Le **casing** est le revêtement métallique qui maintient en place les

parois du puits ; le **tubing** est le tube métallique de plus petit diamètre qui est descendu dans le puits et sert à l'extraction des produits pétroliers. — **Traductions proposées :** Pour **casing :** GAINAGE, pour les sondages pétroliers ; ENVELOPPE dans les autres cas. Ex. : le casing (l'enveloppe) métallique d'un dépoussiéreur électrostatique. - Pour **tubing :** TUBAGE D'EXPLOITATION, ou par abréviation TUBAGE. (L'industrie des mines utilise le mot français « tubage » pour désigner le gainage que les pétroliers appellent casing, mais les risques d'équivoque semblent réduits.)

CLEARING : Définition (du sens financier) : établissement d'un équilibre entre deux comptes. — **Traduction proposée :** COMPENSATION.

COMPOUND : Ce mot est toujours lié à l'idée d'éléments associés.

— Lorsque cette notion d'association est affaiblie au point de n'être plus perceptible, ou d'être négligeable, « compound » peut être traduit par MATIERE ou PRODUIT. Exemples (empruntés au glossaire en quatre langues de l'AFNOR sur les matières plastiques) : wire insulating compound = matière d'enrobage de câble ; sheathing compound = matière de protection pour câble ; coating compound = matière de revêtement.

— Lorsque la notion d'association a gardé sa force, il est proposé de traduire compound par COMPLEXE ou COMPOSÉ, ou par des **synonymes.** Exemples (les deux premiers sont empruntés à la Commission électrotechnique internationale) : excitation compound = excitation composée ; level compound excitation of a generator = excitation composée d'une génératrice ; excitation, hyper, hypo compound = excitation hyper, hypo, composée ; four compound = four à doubles brûleurs ; epurateur compound = épurateur double.

FLASH (terme employé en chimie, en électricité, en photographie, en équipement ménager...) : **Définitions et traductions proposées :**

En CHIMIE : **flash** peut se traduire par ECLAIR ; flash point = point d'éclair ; flash roasting = grillage éclair (industrie de l'acide sulfurique) ; flash pulverization = pulvérisation éclair ; flash gasification = gazéification éclair ; flash vaporisation = vaporisation éclair.

En PHOTOGRAPHIE et CINEMATOGRAPHIE : **flash** = ECLAIR ; lampe flash = lampe éclair ; prise de flash = prise d'éclair ; open flash = éclair libre (ex. : opérer en open flash = opérer en éclair libre) ; un flash = un plan-éclair (désigne un plan très bref en terme de mise en scène cinématographique) ; un flash back = un rappel-éclair.

En JOURNALISME : un flash = une nouvelle-éclair, ou un éclair.

En ELECTROTECHNIQUE : **flash** désigne un amorçage important, l'arc étalé se désamorçant rapidement : flash = ARC ; flash au collecteur = arc au collecteur ; écran antiflash = écran anti-arc. N.B. — L'expression « moteur-flash » est une marque de fabrique.

En EQUIPEMENT MENAGER : **flash** = ECLAIR ; flash roaster = rôtissoire éclair.

JERRYCAN : Ce nom a été donné pendant la guerre 39-45 par les anglais au bidon d'essence de l'armée allemande. Il tend aujourd'hui à être employé pour désigner des récipients de formes et de capacités **variables.** — **Traduction proposée :** BIDON.

PETROCHIMIE : Définition : Ce terme désigne la chimie des produits extraits du pétrole. — **Traduction proposée :** PETROLOCHIMIE. — **Justification :** L'existence de pétrographie conduit à croire que pétrochimie signifie chimie des pierres et non chimie du pétrole. Pour éviter cette équivoque le Comité propose « pétrolochimie », avec l'approbation du regretté A. Dauzat. Oléochimie n'a pas été retenu, les Français n'ayant pas l'habitude d'employer le mot « huile » pour désigner le pétrole. Oléochimie pourra, par contre, être utilisé pour la chimie des corps gras.

PRESSING : Traductions proposées : dans le cas du repassage à la vapeur : PRESSAGE (déjà utilisé au Canada) ; dans l'industrie du papier : SATINAGE.

PROMOTION : Ce mot a conservé en anglais un sens très voisin du latin (promoveo = faire avancer), sens dont il s'est notablement écarté en fran-

çais. — **Traductions proposées :** dans la grande généralité des cas : EXTENSION, AMELIORATION, ACCROISSEMENT ou un synonyme de ces trois mots. (Ex. : welfare promotion = accroissement du bien-être ; sales promotion = stimulation de la vente). N.B. — L'expression « promotion du travail » doit être évitée et remplacée par promotion ouvrière.

ROYALTY : Ce terme s'emploie fréquemment, surtout en matière de propriété industrielle, à la place de « redevance ». — **Traductions proposées :** acception générale : REDEVANCE ; acceptions spéciales : DROITS D'AUTEUR ; PENALITES (dans les mines : réfaction sur les prix convenus lorsque le minerai n'est pas conforme aux stipulations).

RUN (Acception générale) : Le « run » est la période pendant laquelle un certain matériel est utilisé à la fabrication d'une catégorie déterminée de produits. — **Traduction proposée :** CAMPAGNE. Le « run » désigne aussi, spécialement dans l'industrie du pétrole, l'intervalle de temps, limité par les démontages ou les nettoyages, pendant lequel un matériel déterminé fonctionne de façon ininterrompue. — **Traduction proposée :** CAMPAGNE.

Acceptions dérivées : Exemples : 1) « le test run donna toute satisfaction »... Il s'agit d'éprouver un matériel neuf en le faisant fonctionner pendant un temps donné : **traduction proposée :** ESSAI DE DURÉE ou ESSAI DE FONCTIONNEMENT CONTINU ; 2) essence de straight run : **traduction proposée :** ESSENCE DE PREMIERE DISTILLATION ou DE DISTILLATION DIRECTE ; 3) « faire une série de runs » : Run prend ici le sens d'expériences de même nature (effectuées pour obtenir des renseignements statistiques), il suffit de traduire run par « expérience », l'idée de répétition étant déjà contenue dans série.

SPEAKER - SPEAKERINE : Ces mots sont utilisés en français pour désigner dans les émissions de radio ou de télévision celui, ou celle, que les anglais appellent « announcer ». — **Traduction proposée :** PRESENTEUR - PRESENTEUSE. — **Justification :** Parleur, parleuse ; annonceur, annonceuse ; chroniqueur, chroniqueuse ; orateur, oratrice paraissent impropres ou faibles.

TEST : Ce mot vient du vieux français, et par lui du latin (testum = pot). Il désignait alors une coupelle de terre servant à l'analyse des métaux précieux. — **Traductions proposées :** 1) Dans le domaine psychologique, conserver TEST, employé dès 1895 par Binet ; 2) Dans les autres acceptions remplacer test par ESSAI, ESSAI TEMOIN, EPREUVE.

TRACER : Définition : Ce terme désigne des corps radioactifs que l'on utilise, mêlés en petites quantités à des produits, le plus souvent gazeux ou liquides, pour servir au repérage de ces produits au cours de leur déplacement. Il est à remarquer que ces corps radioactifs ne laissent aucune trace, et que, en toute rigueur, tracer ou traceur sont des termes impropres. — **Traduction proposée :** INDICATEUR RADIOACTIF, ou (en abrégé) INDICATEUR de préférence à traceur.

TRADE-MARK : Traductions proposées : S'il s'agit d'identifier : une fabrication = MARQUE DE FABRIQUE ; un commerce de gros ou de détail = MARQUE DE COMMERCE ; une opération, par exemple un traitement, qui n'est ni une fabrication ni un commerce (lavage, purification d'un produit, etc...) = MARQUE DE SERVICE.

TRAINING : Traductions proposées : FORMATION, ENTRAINEMENT, PERFECTIONNEMENT (dans le cas particulier de l'industrie du pétrole).

VIDEOPHONE : Définition : Ce terme désigne un appareil téléphonique perfectionné permettant de voir et d'entendre son correspondant. — **Traduction proposée :** VISIOPHONE. — **Justification :** Il est apparu nécessaire au Comité de conserver le vocable « phone » par analogie avec téléphone, l'expression correcte pouvant être idophone, qui combine deux mots grecs. Mais pour les Français, « ido » n'évoque guère d'idée de voir. Le Comité a donc résolu de proposer visiophone, qui avait reçu par ailleurs l'assentiment de M. Dauzat.

ZONING (terme d'urbanisme) : **Définition :** Acte de définir les affectations du sol et de les figurer sur un plan, de délimiter les zones soumises aux mêmes règlements d'urbanisme, en particulier aux mêmes règlements de construction. — **Traduction proposée :** ZONAGE (ex. : un plan de zonage) ; **faire un zonage** (de préférence à « zoner »).

Perspectives mauritaniennes (1)

par Jean AUDIBERT (1941)
Ingénieur des mines

S'IL fallait classer les territoires d'Afrique par ordre de richesse décroissant, la Mauritanie se trouverait parmi les plus déshérités : 800.000 km² de région désertique avec une exception sur la rive droite du Sénégal où s'est fixée la moitié, plus ou moins noire, de la population. La quasi totalité du pays est parcourue par 250.000 nomades plus ou moins blancs que la faim promène de puits en puits, au gré des caprices météorologiques.

Les nomades sont le sel de la terre : de grands corps secs et nerveux, des yeux vifs, une peau claire, peu de force, mais du souffle, couverts de vêtements sombres, taciturnes, réservés, le visage perdu dans les voiles. Les maures sont organisés en familles et tentes de tribus qui se déplacent avec leur bétail ; ces tribus sont traditionnellement engagées dans des luttes d'influence qui, avant l'arrivée des français, se traduisaient par des raids, des rapines et parfois des conquêtes plus ou moins éphémères ; la notion de patrie n'y joue aucun rôle et les nécessités économiques se mêlent aux pratiques religieuses. Aujourd'hui 98 % des maures sont musulmans, mais se diversifient par de multiples confréries dont les centres de rayonnement sont aussi bien au Maroc qu'en Mauritanie.

Gouraud, alors capitaine, parcourut le pays en 1909 ; le fort qui porte son nom fut construit en 1934 près d'un puits où les tribus venaient parfois se ravitailler ; la région ne fut pacifiée qu'en 1934 ; en 1937 un géologue, Jacquet, y disparaissait corps et biens.

Pendant 30 ans des soldats français ont sillonné ces pays arides, se mêlant aux nomades dont ils partagent l'existence, arbitrant les conflits, essuyant les feux des insoumis. Quand on se promène là-bas, on trouve parfois un petit monument qui rappelle quelque combat héroïque, quelque randonnée audacieuse à travers des ennemis invisibles. C'était l'époque où comme aurait dit Bismarck « Le coq gaulois usait ses ergots sur les sables du désert ».

Aujourd'hui ont émergé des sables quelques précieuses richesses et, avec l'espérance, un pays que la France tient à conduire à son destin.

(1) Conférence prononcée au groupe X-Outre-mer le 14 mai 1957 ; appartient à la même série que la conférence « Réalités et promesses sahariennes » parue à *La jaune et la rouge*, n° 105 du 1-V-57, p. 29.

LES PROJETS MINIERS

Des gisements de cuivre et de fer ont été découverts et étudiés à Fort-Gouraud et à Akjoujt. A Fort-Gouraud, les marsouins avaient bien remarqué que les pierres qu'ils transportaient pour construire le « Bordj » cassaient les ressorts de leur véhicule ; il s'agissait en effet d'oxydes de fer quasi purs de densité 3,5 à 4,5. C'est dans un massif montagneux culminant à 600 m au-dessus de la plaine, de 30 km de long sur 6 km de large, composé d'une roche plus ou moins ferrugineuse, et titrant en moyenne 45 % de fer que plusieurs dépôts très riches ont été repérés ; trois d'entre eux ont été étudiés qui contiennent au moins 100 millions de tonnes du plus beau minerai que l'on connaisse dans le monde (sans phosphore, teneur moyenne de 64 %).

A Akjoujt se trouve un gisement contenant une trentaine de millions de tonnes d'un minerai titrant 2,2 % de cuivre et renfermant de la magnétite ($Fe_3 O_4$) récupérable par traitement ; à 20 km de là gisent encore 15 millions de tonnes de minerai de fer titrant 52 %.

La Mauritanie possède une troisième richesse, d'une autre nature : la baie du Lévrier, à Port-Etienne, dont les fonds de 20 mètres s'approchent à 300 mètres de la côte, site idéal pour construire à peu de frais un port capable de recevoir les plus gros bateaux, pétroliers de 65.000 tonnes ou minéraliers de 40.000 tonnes. Le coût des frêts d'Afrique vers l'Europe baisse de moitié lorsqu'on passe de bateaux de 15.000 tonnes à des navires de 60.000 tonnes.

La mise en valeur des deux centres miniers avec évacuation commune par Port-Etienne exige la construction de deux voies ferrées : 640 km jusqu'à Fort-Gouraud, 385 km jusqu'à Akjoujt dont une partie commune de 175 km et des investissemens globaux de l'ordre de 60 milliards.

La Société des mines de fer de Mauritanie a un programme de travaux de 45 milliards comprenant la construction d'un port, d'une voie ferrée, de deux cités et l'équipement de deux mines à ciel ouvert. L'ensemble de ces travaux demandera un délai de 4 ans avant l'expédition de la première tonne de minerai. L'évacuation sera assurée par des trains lourds de 9.000 tonnes remorqués par des locomotives diesel-électrique roulant sur voie normale ; l'équipement lourd est celui qui permet sur une telle distance le coût le plus bas de la tonne kilométrique. Deux trains par jour suffiront à assurer l'évacuation de 4 millions de tonnes par an.

Les exemples sont rares d'affaires qui doivent démarrer sans étape intermédiaire sur le pied de 45 milliards d'investissements. Les capitaux engagés avant d'espérer retrouver un profit, doivent attendre d'abord la fin des travaux puis celle de la période de rodage, enfin celle de l'amortissement des dettes, soit plus de 7 années. On conçoit que dans ces conditions le financement pose des problèmes difficiles qui sont aujourd'hui en voie de règlement. Après quoi c'est une véritable course contre le temps qu'engageront les ingénieurs et les techniciens.

ASPECTS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

La mise en valeur d'Akjoujt et Fort-Gouraud n'ira pas sans produire d'effets sur l'économie de la Mauritanie. Les deux sociétés, Miferma à Fort-Gouraud et Micuma à Akjoujt, verseront chaque année une somme appréciable d'impôts, de taxes, de droits et de redevances, aussi bien sur les matières premières que sur le minerai et sur leur bénéfice. L'ensemble de cette fiscalité représentera quelque chose de l'ordre de 4 milliards par an alors qu'en 1956 le budget de la Mauritanie comprenait 2,2 milliards de dépenses et 500 millions de recettes. De déficitaire, ce budget deviendrait largement excédentaire.

On peut se rendre compte encore des perspectives que ces deux gisements peuvent ouvrir aux africains en tentant de comparer au revenu national de la Mauritanie le montant des sommes que les deux sociétés minières verseront sous forme d'impôts et de salaires dépensés sur place. On a coutume d'évaluer à 30.000 francs par an le revenu annuel moyen par habitant d'Afrique noire ; en Mauritanie le revenu est certainement plus faible. Avec les 300 à 500 francs de salaire journalier actuel dans les chantiers de recherche, chaque ouvrier maure fait vivre environ 10 personnes ; s'il fallait donner une évaluation du revenu national de la Mauritanie c'est à 9 milliards environ qu'il faudrait s'arrêter. Les deux sociétés verseront une somme équivalente de salaires africains, d'impôts ou de fournitures achetées à des entreprises connexes qui ne manqueront pas de s'établir dans les nouveaux centres.

La mise en valeur des gisements actuellement connus de la Mauritanie grâce à des capitaux européens permettra à ce pays de doubler son niveau de vie.

Depuis quelques jours la Mauritanie est devenue au sein de l'Union française un territoire autonome possédant un gouvernement ; ces richesses nouvelles, si elles facilitent la résolution des problèmes financiers qui se posent à ce gouvernement, ne manqueront pas non plus, de poser des problèmes de redistribution et de répartition qui demandent des hommes raisonnables et compétents.

Cette mise en valeur posera aussi au jeune gouvernement des problèmes d'ordre social d'un type encore inconnu dans le pays, nous voulons parler de l'adaptation des maures au travail qui leur sera demandé et l'harmonisation des structures traditionnelles de classes avec celles de la hiérarchie des emplois dans une activité industrielle.

Les maures, nomades, sont les moins changeants des hommes ; leurs mœurs sont restées immuables depuis des siècles ; mais leur génie n'est que mouvement et conquête. A ce peuple fier s'offrent aujourd'hui des horizons nouveaux.

CONSEQUENCES POUR LA METROPOLE

On a pu parler souvent des aspects complémentaires de l'économie de l'Union française d'Outre-Mer avec celle de la Métropole. Là aussi, la mise en valeur d'Akjoujt et de Fort-Gouraud présente un exemple frappant.

La France dépend complètement de l'étranger pour ses approvisionnements en cuivre ; l'exploitation d'Ajoujt fournira 15 % de ses besoins, permettant d'économiser l'équivalent en devises.

La plus grande partie des minerais de fer trouvera d'autre part son débouché à l'étranger. L'Europe souffre d'une pénurie de coke et de ferraille et sa sidérurgie se tourne vers l'utilisation de minerais riches ; les réserves de minerai riche situées en Suède sont à ce point entamées qu'on ne peut attendre de ce côté un développement suffisant de la production. En augmentant dans les cinq années prochaines la production de nos minerais lorrains, pauvres et phosphoreux, de 30 %, la France maintiendra l'excellente position d'exportatrice qu'elle a su gagner de ce côté. Mais, même en comptant sur ce développement, la sidérurgie européenne aura dans cinq ans besoin d'importer un supplément de 14 millions de tonnes de minerai riche. Les exploitations de Mauritanie permettront précisément à notre pays de prendre sur le marché du minerai à hématite une position dominante comparable à celle qu'il a déjà acquise sur le marché du minerai phosphoreux.

Bref en tenant compte de la présence à Miferma de 49 % de capitaux étrangers qui seront rémunérés, l'exploitation des gisements d'Akjoujt et Fort-Gouraud apportera chaque année à la zone franc quelque 15 milliards de devises.

L'Europe peut trouver là en Afrique une solution aux problèmes que pose l'expansion de ses sidérurgies.

ASPECTS POLITIQUES

Les revendications territoriales du président de l'Istiqlal, Si Allal el Fassi, englobent d'une part un ensemble de régions dont, sans savoir où se trouve une frontière qui n'a pas été fixée, on peut néanmoins admettre qu'elles sont frontalières. Mais d'autre part, vers le Sud, la revendication débordant le problème de frontière fait un bond de 1.500 km, puisqu'elle n'hésite pas à englober toute la Mauritanie ; il ne s'agit plus de la fixation d'une frontière (Fort-Gouraud se trouve à 700 km au Sud du Draa) mais de la manifestation d'un appétit démesurée de conquêtes, dont la satisfaction exigerait des moyens incomparablement supérieurs à ceux dont peuvent disposer aujourd'hui nos adversaires.

A la Mauritanie, la récente loi-cadre sur l'organisation des territoires d'Outre-Mer offre précisément la possibilité de s'affirmer comme un pays qui n'a jamais été ni noir, ni arabe. La mise en route des ressources minérales lui offre de son côté la possibilité d'asseoir sa personnalité sur de solides bases économiques. La France vient de donner à ce territoire les moyens politiques de se transformer en pays majeur ; les dés sont jetés. En même temps elle peut lui apporter les moyens financiers d'améliorer sa condition par autre chose qu'une subvention toujours stérile et humiliante.

L'expérience ne peut pas trouver de plus grandes chances de réussite si le renouveau institutionnel s'accompagne d'un renouveau économique.

UNE REALISATION GIGANTESQUE

Un centre d'expérimentation aéronautique unique en Europe en construction à Modane

« On aurait pu s'imaginer que le peuple français, si intelligent, aurait conscience de l'extraordinaire valeur de propagande que possèdent des prestations techniques de premier ordre, vis-à-vis de pays où de telles prestations sont placées très haut dans l'échelle des valeurs. On préfère jeter le voile sur des efforts de ce genre... Au fond, il est tout simplement surprenant de constater l'importance de ce que l'on réussit ainsi à dissimuler à un monde qui pourtant, en général, en raison de son amitié traditionnelle pour tout ce qui est français, ne demanderait qu'à recevoir des informations sur les résultats obtenus... »

SVEN AUREN.

Dans le bulletin n° 28 de novembre 1950, l'ingénieur général Paul Dumanois a écrit une description de la soufflerie transsonique géante de 110.000 CV, qui porte son nom.

Ce nom a été donné à la soufflerie par M. Maroselli, secrétaire d'Etat à l'air, sur la proposition du président de l'Office national d'études et de recherches aéronautiques (O.N.E.R.A.). Il a voulu ainsi consacrer la valeur des travaux de l'ingénieur général Dumanois et la part qu'il a prise dans l'étude et l'édification de la soufflerie de Modane.

Actuellement, l'O.N.E.R.A. fait construire à Modane quatre nouvelles souffleries supersoniques qui constitueront une installation unique en Europe, et dont l'achèvement s'échelonnera de 1957 à 1960.

Si certains projets — tels que ceux qui concernent les barrages ou les installations portuaires — font généralement l'objet d'études préalables sur maquettes, la construction de navires ou d'avions est toujours précédée d'essais sur des modèles. Ces essais permettent aux ingénieurs de connaître les réactions du bateau ou de l'aéronef placé dans son élément naturel et d'en dessiner les formes définitives, conditions essentielles de vitesse et de stabilité.

En ce qui concerne les navires, les études préliminaires se font dans des bassins d'essais de carènes dont le plus connu est celui que possède la marine nationale, boulevard Victor, à Paris. Les études relatives aux avions sont effectuées dans des « souffleries » où le prototype (ou sa maquette) est soumis aux mêmes actions aérodynamiques que s'il se déplaçait dans l'atmosphère. Dans les petites souffleries — celles dont la veine d'essai est étroite, on ne travaille que sur de petites maquettes reproduisant scrupuleusement et à une échelle donnée, les formes et dimensions de l'avion. Dans les autres, ce sont les prototypes eux-mêmes, ou, selon le cas, des fragments de ces prototypes, qui, immobiles, sont soumis à l'action d'un violent courant d'air.

110.000 CV

La France possède plusieurs dizaines de souffleries appartenant soit à l'O.N.E.R.A., soit à l'industrie privée. La plus importante est celle de Modane. Elle est entrée en service il y a quelques années. En attendant que soit terminée la soufflerie que les américains ont récemment mise en chantier, la soufflerie Dumanois demeure la plus puissante soufflerie du monde.

Grâce à cette puissance et à sa veine de grande section — 8 mètres dans la chambre d'essai — elle a pu être spécialisée dans les études concernant les avions dont la vitesse est située en-dessous ou aux environs de celle du son (vitesses subsonique et transsonique). Mais la technique aéronautique fait de rapides progrès et il est devenu nécessaire de prévoir des souffleries permettant de soumettre les prototypes à des vitesses nettement supérieures. C'est donc pour répondre à ces besoins nouveaux que l'O.N.E.R.A. fait construire, dans ce même site de Modane-Avrieux, quatre nouvelles souffleries où le prototype expérimenté pourra atteindre plusieurs fois la vitesse sonique.

400 OUVRIERS

Les premiers travaux ont porté sur l'aménagement du site : une croupe rocheuse de cent mètres de hauteur empêchant l'extension des installations déjà existantes, il fallut la raser. Un épais banc de quartzite rendait la tâche particulièrement difficile. Aujourd'hui, la colline n'existe plus. Plus de 200.000 m³ de terre ont été déplacés en un temps record et déjà s'élèvent les bâtiments, à la silhouette caractéristique, de la soufflerie : plus de 400 ouvriers travaillent jour et nuit sur le chantier.

Cette soufflerie nouvelle — baptisée S 2 — aura 97 mètres de long sur 25 m 50 de large.

Tout comme pour S 1, autre nom de la soufflerie Dumanois, l'énergie nécessaire au fonctionnement de S 2 sera fournie par la chute d'Aussois. L'eau, précipitée d'une hauteur de 845 mètres, actionnera une turbine principale de 65.000 CV. Mais alors que, dans S 1 les turbines entraînaient deux gigantesques ventilateurs, les eaux mettront

en mouvement, dans S 2, un compresseur à 16 étages. Autre différence entre les deux souffleries : le circuit aérodynamique de S 2 sera totalement étanche, alors que dans S 1 il était en relation avec l'extérieur. On pourra ainsi enregistrer dans la veine d'essai de 1 m 75 sur 1 m 85, où seront placées les maquettes ou les cellules du prototype, des vitesses dépassant de quatre à cinq fois celle du son ! S 2 permettra donc des expérimentations sur des modèles de grandes dimensions depuis les régimes subsoniques jusqu'aux régimes supersoniques très élevés. On pourra notamment y étudier les phénomènes encore mal connus qui accompagnent le passage du « mur du son ». Mais pour atteindre de semblables vitesses, il a fallu prendre certaines précautions indispensables : en particulier prévoir l'installation d'un dispositif destiné à assécher totalement et à réfrigérer l'air soufflé dans la veine.

Deux autres souffleries auxiliaires — ou intermittentes — sont également en construction auprès de S 2. Elles sont de dimensions plus modestes mais permettront d'atteindre des régimes plus élevés encore. Leurs compresseurs emmagasineront de l'air sec sous pression de 10 atmosphères dans 6 sphères en tôle d'acier de 10 à 12 mètres de diamètre et de 500 à 1.000 m³ de capacité. La brusque ouverture d'une vanne produira une véritable déflagration de cet air prisonnier des sphères et le projettera à une très grande vitesse dans la tuyère. Ces deux dernières tuyères sont surtout destinées à l'étude de ce qu'on appelle « le mur de la chaleur ».

Une troisième tuyère enfin, située à proximité des deux autres et dont la construction se poursuit, sera réservée à l'expérimentation des moteurs, statoréacteurs ou fusées dans les conditions normales d'utilisation en vol.

A l'achèvement des travaux, nous disposerons donc à Modane de cinq souffleries expérimentales, conçues selon les exigences imposées par les progrès rapides de la technique aéronautique. Elles permettront aux ailes françaises de battre leurs propres records sur les grandes routes aériennes du monde.

L'ESSAI ACTUEL
DE CONSTRUCTION EUROPEENNE

Pour ou contre le Marché commun

par **Edmond HOURQUEBIE** (1921)

S'il est une question à l'ordre du jour, un projet aux vastes conséquences, n'est-ce pas le « marché commun », qui se propose de créer une Europe nouvelle, de faire entrer dans la réalité cette utopie que constituait, il n'y a pas si longtemps, la Fédération européenne ?

Et s'il est des hommes particulièrement qualifiés pour émettre une opinion sur ce projet, les espérances qu'il peut faire naître, les modalités qui semblent préférables pour sa réalisation, ne sont-ce pas les rotariens ?

Nous présentons aujourd'hui l'opinion d'Edmond Hourquebie, ancien président du club rotarien de Mulhouse, directeur de la Société commerciale des potasses d'Alsace.

L'INSTITUTION DU MARCHE COMMUN

L'institution du Marché commun poursuit essentiellement les buts suivants :

I. — **Suppression graduelle de tout droit de douane** entre les six nations adhérentes, à savoir : l'Allemagne, la Belgique, la France, la Hollande, l'Italie, le Luxembourg.

Cette suppression se fera par étapes, selon le calendrier ci-après :

PERIODES	DROITS DE DOUANE	DURÉE
Première	abaissés de 30 %	de 4 à 6 ans
Deuxième	abaissés de 30 %	4 ans
Troisième	abaissés de 40 %	de 4 à 7 ans

L'article 8, § 6 du traité de Marché commun stipule que :

« Les dispositions des paragraphes précédents ne peuvent avoir « pour effet de prolonger la période de transition au-delà d'une durée « totale de quinze années, à partir de l'entrée en vigueur du présent « traité. »

La France a obtenu les mesures de sauvegarde suivantes :

L'unanimité est nécessaire pour passer de la première à la deuxième période **au bout de quatre années.** Toutefois, il est entendu

qu'après les six premières années de fonctionnement, la majorité des **deux tiers suffira.**

BUT : Empêcher qu'un des partenaires ne tente de paralyser le fonctionnement du Marché commun.

A l'expiration de la troisième période transitoire, le « laissez-faire », « laissez-passer » sera absolu.

II. — **Suppression des contingentements, des limitations d'entrée et de sortie, de toute mesure de discrimination entre les six pays du Marché commun.**

III. — **Libre circulation de la main-d'œuvre, des capitaux et des marchandises à l'intérieur du périmètre des six Etats membres.**

CONSEQUENCES LOGIQUES DE L'INSTITUTION DU MARCHE COMMUN

L'établissement de la communauté économique européenne implique nécessairement ce qui suit.

I. — **Péréquation des charges sociales et fiscales. Harmonisation des conditions du travail** (heures supplémentaires, travail de la femme et de l'homme mis sur le pied de l'égalité, etc...). **Coordination des régimes de sécurité sociale** et aussi, **parallèlement, suppression générale des aides à l'exportation, subventions, mesures protectionnistes de tout ordre.**

II. — **Politique commune en matière de transports** (marchandises surtout). **Politique douanière commune** (à l'égard des pays non-membres). **Politique commune en matière d'investissements et de réadaptation** (reconversion des entreprises atteintes par les mesures de rationalisation, aide aux travailleurs déplacés, financement des travaux d'intérêt commun, etc...).

III. — **Extension du Marché commun aux produits agricoles.** Réelle urgence des mesures à prendre. Nous ne rappellerons ici que pour mémoire les importantes déclarations faites par M. Faure au Comité d'études et de recherches économiques rurales.

EN CONCLUSION

Il ne faut pas faire, par des manipulations monétaires, ce qu'on peut obtenir par une harmonisation générale de la conjoncture économique et sociale dans les pays du Marché commun.

LES ARGUMENTS CONTRE

a) **Certains de ces arguments sont tirés de la mise en parallèle de nos prix de revient et de ceux de nos partenaires européens :**

— C'est un fait que la France a une législation sociale très « avancée » — certes — mais aussi très coûteuse.

— S'il est vrai que les niveaux des salaires globaux devraient résulter essentiellement de la productivité du travail — l'expression est

de M. Allais — nous devons reconnaître qu'en France, le niveau moyen des salaires est sensiblement plus élevé que dans les autres pays du Marché commun, étant donné que notre productivité est, en général, plus faible.

— Plus enclins peut-être à temporiser qu'à procéder à un rapide alignement de leurs charges salariales sur les nôtres, nos partenaires insinuent que la monnaie française s'inscrit trop haut sur le tableau des changes.

Une des plus récentes théories de la science économique tend à démontrer, en effet, que le cours d'équilibre du change, entre deux pays, s'établit de telle manière que le troc des valeurs-travail s'effectue selon le rapport des productivités moyennes. Autrement dit, le pouvoir d'achat du franc, sur le marché des changes, ne correspond ni au pouvoir d'achat intérieur, ni à la productivité moyenne de notre pays.

Mettons que nos partenaires aient raison et que nos gouvernants aient tort de fixer, par voie d'autorité, le taux de change de notre monnaie. Mais pouvons-nous laisser le franc nous glisser des mains ? Dévaluation chez nous est presque toujours synonyme d'inflation. Et nous savons de reste ce que nous coûterait cette erreur de psychologie financière...

— La France paie les heures de travail plus cher que les nations du Marché commun. Comme la durée légale du travail, n'est, chez nous, que de 40 heures par semaine, nous majorons de 25 % la rémunération du travail hebdomadaire accompli entre les 40 et 48 premières heures. En dépit de la règle internationale « à travail égal, salaire égal » nos partenaires du Marché commun hésitent encore à traiter le travail des deux sexes sur le pied de l'égalité.

Comment, dans ces conditions, oser affronter la concurrence européenne ? Nous sommes écrasés d'avance...

b) **D'autres arguments « contre » sont tirés de l'idiosyncrasie économique de notre pays.**

Ne peut-on craindre que toute concentration industrielle n'ait la Rhur pour principal pôle d'attraction ? Certes, il y aura d'autres combinats plus ou moins secondaires. La canalisation de la Moselle en fera surgir et de fort importants. Tous, il faut l'espérer, ne seront pas situés hors de France. Mais tous auront un caractère urbain très marqué. L'industrie continuera de drainer la main-d'œuvre agricole ; les campagnes continueront de se dépeupler. Cette politique agricole — cette politique à long terme dont nous attendons le salut — s'évanouira promptement.

Quid de la mise en valeur de nos économies régionales ? Allons-nous laisser périr d'inanition nos vieilles provinces françaises ? Pourrons-nous faire sortir de terre suffisamment de localisations industrielles pour insuffler la vie à ces zones dépourvues de matières premières, de ressources énergétiques et même de main-d'œuvre ?

Comment aspirer, dans ces conditions, à une majoration de 20 % à 25 % du revenu moyen à l'hectare dans les petites et moyennes exploitations ? Qui oserait prétendre que le troisième plan agricole permet aux producteurs français d'aborder sans crainte le Marché commun.

LES ARGUMENTS POUR

a) **Pour l'Europe, par le Marché commun.**

Encore aujourd'hui, l'Europe ne représente guère qu'une expression géographique, hérissée de frontières, déchirée par les antagonismes économiques. Elle est composée d'unités politiques trop souvent dressées les unes contre les autres... Ses adversaires sont des pays économiquement et socialement unifiés. Ils sont entourés de barrières douanières sans fissure ; ils disposent d'une armature politique à toute épreuve. **Il faut donc que l'Europe s'organise à l'échelle européenne.** Le dilemme est le suivant : ou s'unir ou périr.

Le succès des ententes industrielles internationales ne prouve-t-il pas que le triomphe n'appartient qu'à ceux qui disposent de larges débouchés et qui savent organiser leur production d'une façon hardie, scientifique, rationnelle ? **Car il ne servirait de rien d'instituer un Marché commun européen si nous renoncions à organiser parallèlement la production européenne.**

La rationalisation, dans le cadre national de chacun des pays industriels de l'Europe, ne tarderait pas à se heurter à des frontières par trop étriquées. Considéré isolément, avec sa seule production et son seul marché, chaque pays ne peut investir, intensifier son travail, moderniser son outillage, améliorer sa productivité, mieux payer sa main-d'œuvre au-delà de certaines limites assez étroites. Le Marché commun offre des perspectives pratiquement illimitées. **Il constitue l'expression visible de la solidarité européenne.**

En 1913, la part de l'Europe dans le commerce mondial s'élevait à 66 %. Elle n'atteint plus aujourd'hui que 43 %. **Le Marché commun permettra d'enrayer la déchéance économique de notre continent.**

Le succès de la C.E.C.A. témoigne hautement en faveur de l'institution d'un Marché commun. Bien sûr, les difficultés de la C.E.C.A., à l'origine, n'ont pas été négligeables — l'autre jour, à la télévision, le représentant de l'Italie les exposa avec franchise — mais elles ne dépassaient pas en gravité celles qu'ont connues initialement les trois pays du Bénélux. Le pool du charbon et de l'acier a triomphé comme le Bénélux a triomphé. **Tous deux auront puissamment contribué à déblayer les voies du Marché commun.**

On ne peut être dirigiste (ou semi-dirigiste) dans son étroit canton et libéral dans l'Europe des Six (en attendant mieux). Il faudra choisir définitivement de l'autarcie nationale ou du « laissez-faire, laissez-passer » européen. Le Marché commun présuppose donc un retour à la liberté économique. **Il constitue la relance la plus efficace de l'initiative privée et de la libre entreprise.**

Ce que nous perdrons en subventions de l'Etat, aide financière, encouragements officiels, etc..., nous le regagnerons en suppression des contrôles et de la liberté retrouvée.

Le Marché commun va permettre à l'industrie française de donner toute sa mesure.

b) **Pour la France, pour le Marché commun.**

Pourquoi ce titre ? Parce que nous ne pouvons faire abstraction des arguments « contre » si visiblement inspirés par le souci de l'intérêt national. Mais rassurons-nous : le Marché commun ne connaît en France aucun adversaire déclaré. Ceux-là même qui lui opposent les plus véhémentes réserves, s'avouent incapables d'y découvrir, sur le plan national, la moindre contre-indication. Il est indéniable que l'économie française a besoin d'une médication héroïque. Le Marché commun est bien certainement un de ces remèdes-là.

Si personne ne songe à critiquer en soi le principe du Marché commun, plus d'un économiste estime que le projet de traité — dans sa forme actuelle — aura de graves répercussions sur la conjoncture économique et sociale de notre pays. On souhaiterait de rendre le choc moins dur. Gagner du temps, ergoter, tergiverser : ce n'est pas, en revanche, une attitude digne de notre pays. Que nos parlementaires nous permettent donc de leur proposer — non plus de simples atermoiements — mais des « amortisseurs » véritables.

Dans cet ordre d'idées, le développement des ententes de production — ces bonnes vieilles ententes que d'aucuns voudraient jeter aux orties — ne constituerait-il pas une utile préparation au Marché commun ? De nouveaux accords de répartition ne pourraient-ils pas présider aux aménagements si nécessaires à l'organisation du Marché commun ? Ce serait, peut-être, la réhabilitation de ces monopoles de fait ou de droit, de ces cartels si honnis ! Ne conviendrait-il pas, en somme, que le Marché commun fît à béquilles ses premiers pas d'enfant ?

De bons esprits se font la question de prévoir, secteur par secteur, les répercussions du Marché Commun sur les industries françaises.

Considérons, par exemple, le marché de l'automobile. Nos prix ne sont-ils pas trop élevés ? N'oublions pas que, par rapport à l'Europe, la fabrication américaine se trouve intégrée dans la proportion d'une usine contre six ou sept. Le Marché commun nous permettra donc de relever notre cadence de production, d'abaisser nos prix de revient et, par conséquent, de supporter avantageusement la concurrence.

D'après M. René Perrin, « le refus de constituer une entente dans « l'industrie textile a fait échouer le projet d'Union douanière franco-« italienne ». Notons, en passant, que le matériel français vient d'être modernisé et que notre pays possède le pour-cent le plus élevé de métiers automatiques.

Le journal « Professions » écrit à propos des industries chimiques : « C'est une spécialité allemande, mais la France n'est pas mal placée. « Elle a récemment accompli un sérieux effort de modernisation et « possède des débouchés hors des pays du Marché commun ».

Dans tous les secteurs, le critérium du succès résidera dans le degré de rationalisation auquel sera parvenue l'industrie considérée. Aux secteurs convenablement organisés, correspondront des courbes de prix de revient décroissants, donc, en définitive, susceptibles d'affronter la concurrence européenne. C'était le cas des trois ou quatre puissantes industries dont nous avons parlé ci-dessus. Il n'en irait de même —

toujours d'après « Professions » — ni de la fabrication du matériel agricole, ni de celle du papier, ni de quelques autres encore... Soyons sûrs cependant que, sous l'aiguillon du Marché commun, ces diverses industries feront un gros effort pour améliorer leur productivité.

Voilà donc jetées les bases de notre enquête. C'est, pour parler comme l'ancien droit, une manière d'enquête à futur, vu que les traités ne sont pas encore signés et qu'aucun commentaire, aucune interprétation, aucun fait n'ont pu, jusqu'à présent, et pour cause, devenir litigieux.

Nous sommes parvenus au terme de notre exposé, avec l'espoir non d'avoir tout dit — la matière étant presque infinie — mais de n'avoir rien oublié d'important. Les avantages du Marché commun l'emportent de beaucoup sur les désavantages. Telle est, du moins, notre conviction. Au lecteur de nous dire, maintenant, s'il partage notre opinion.

Au surplus, même en dehors de ce qu'on ajouterait, « pour » ou « contre », il y a des impondérables qui échappent nécessairement au scalpel de l'économiste, à commencer par notre désir de construire l'Europe, coûte que coûte.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Le nouvel indice de la Production Industrielle

par le **sénateur PELLENC (1919 sp)**
rapporteur général de la commission des finances

Depuis le 1er janvier dernier, l'Institut national de la statistique et des études économiques publie un nouvel indice de la production industrielle, **calculé sur la base 100 en 1952 qui remplacera celui qui était calculé sur la base 100 en 1938.**

Il a paru utile au rapporteur général de donner à ses collègues quelques renseignements sur ce nouvel indice et de s'en servir pour faire le point de la production industrielle, à la fin du premier trimestre de 1957.

A. **Le nouvel indice sur la base 100 en 1952.**

Le nouvel indice, comme l'ancien, est constitué par la moyenne pondérée des indices partiels relatifs aux branches principales de l'industrie, au nombre de 20, et qui couvrent environ 70 % de l'activité industrielle du pays.

La modification intervenue porte donc, non pas sur la technique du calcul de l'indice, mais, d'une part, **sur l'année de référence** et, d'autre part, sur la pondération. L'INSEE a, en effet, tenu compte de l'évolution de la structure de la production, de l'essor de certaines branches et du déclin relatif d'autres.

C'est ainsi que la branche « pétrole et carburants » qui en 1938 était considérée comme représentant seulement 0,5 % de l'activité industrielle nationale, bénéficie dans le nouvel indice d'une pondération trois fois plus forte, soit 1,5 % ; la part d'autres secteurs en expansion par rapport à 1938, tels que gaz, bâtiment, matériaux de construction, a été majorée d'un tiers.

A l'inverse, par exemple, la pondération des corps gras qui était de 1,8 % a été ramenée à 0,7 %.

En résumé, **le nouvel indice donne de l'industrie une image plus fidèle que l'ancien.**

B. **La valeur du nouvel indice comparé à l'ancien.**

Rétrospectivement le nouvel indice, comparé à l'ancien se présente comme suit (moyenne annuelle).

ANNÉE	Ancien indice (base 100 en 1938)	Nouvel indice (base 100 en 1952)
1938	**100**	73
1952	145	**100** (+ 37 %)
1953	141	100 (a)
1954	154	111 (+ 11 %)
1955	169	121 (+ 9,9 %)
1956	187	132 (+ 9,1 %)

(a) De 1952 à 1953, l'ancien indice accuse une diminution de quatre points alors que le nouvel indice reste inchangé ; ce fait tient précisément à la disparité des pondérations.

Dans la dernière colonne, nous avons inscrit les accroissements annuels de l'indice par rapport à l'année précédente : on observe que **pour chacune des trois dernières années l'expansion annuelle est très satisfaisante,** de l'ordre de 10 % avec cependant une légère tendance à la diminution + 11 % en 1954, + 10 % en 1955, + 9 % en 1956.

Rappelons que cet indice caractérise seulement la **production industrielle** et non pas l'expansion économique dont le taux serait sensiblement moins élevé ; il ne tient compte, en effet, ni de l'agriculture, ni de la production des services.

C. **Les valeurs de l'indice depuis la fermeture du canal de Suez.**

Il est intéressant de comparer l'indice de chacun des derniers mois avec l'indice du mois correspondant de l'année précédente ; tel est l'objet du tableau ci-dessous.

MOIS	Accroissement par rapport au mois correspondant de l'année précédente
Novembre 1956	143 (+ 4,4 %)
Décembre 1956	144 (+ 9,1 %)
Janvier 1957	141 (+ 9,3 %)
Février 1957	145 (+ 15 %)

Ce tableau appelle un certain nombre de remarques :

1) Avec les indices 143, 144, 141, 145, les quatre derniers mois connus apparaissent également comme très satisfaisants. Ils sont en hausse très nette sur la moyenne annuelle de 1956 qui était de 132.

2) Si l'on considère plus particulièrement le mois de février, le chiffre de 145 représente la plus forte valeur atteinte à ce jour ; cependant la hausse de 15 % par rapport au mois correspondant de l'année précédente ne tient pas à un accroissement exceptionnel en février produits pétroliers, mais ces approvisionnements même réduits ont 1957, mais à un creux en février 1956 dû aux gelées.

3) La fermeture du canal de Suez ne paraît pas avoir eu de conséquence appréciable bien nette sur la valeur de l'indice ; l'économie française a été alimentée à environ 80 % ou 85 % de ses besoins en exigé des sorties de devises presque doubles ; les difficultés qui eussent pu peser sur la production industrielle ont été transférées sur les devises.

A PROPOS DE LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Extraits des " Essais " de Montaigne (1580)

Rien n'est nouveau sous le soleil.

C'est une bonne drogue que la science. Mais nous ne travaillons qu'à remplir la mémoire et laissons l'entendement et la conscience vides ; savoir par cœur n'est pas savoir. On ne cesse de criailler à nos oreilles comme si on versait dans un entonnoir ; il faudrait frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui. Autrement, on ne fait que des ânes chargés de livres, et on leur donne à coups de fouet en garde une pochette pleine de science.

. . . . . .

Si d'un enfant on veut faire un homme de bien, il ne faut pas l'épargner en cette prime jeunesse et il faut souvent choquer les règles de la médecine. Ce n'est pas assez de lui raidir l'âme, il faut lui raidir aussi les muscles. Accoutumez-le à tout, que ce ne soit pas un beau garçon, mais un garçon vert et vigoureux.

. . . . . .

Le commerce des hommes et la visite des pays étrangers sont merveilleusement propres à l'éducation. Ce vaste monde, je veux que ce soit le livre de mon écolier.

Je voudrais qu'on commençât à le faire voyager dès sa plus tendre enfance et, premièrement, pour faire d'une pierre deux coups, dans les nations voisines où le langage est le plus éloigné du nôtre et auquel, si vous ne la formez de bonne heure, la langue ne peut plus se plier.

ACTIVITES INTELLECTUELLES

I. - Prix des ingénieurs élèves stagiaires

Comme en 1956, la F.A.S.F.I. a créé à l'intention des ingénieurs élèves (et des élèves ingénieurs) exécutant en 1957 un stage de vacances à l'étranger, comportant un prix de 75.000 francs pour le concurrent classé premier, un prix de 50.000 francs pour le second, un prix de 25.000 francs pour le troisième.

Les candidats seront jugés non sur leur rapport de stage proprement dit (qui n'aura d'ailleurs pas à être communiqué au jury) mais uniquement sur un travail particulier dans lequel ils devront, en ce qui concerne les problèmes que pose aux ingénieurs l'unité européenne :

— faire ressortir les enseignements et impressions qu'ils auront recueillis au cours des divers contacts réalisés pendant leur stage ;

— définir, tel qu'il leur est apparu, l'état d'esprit dominant des divers milieux qu'ils auront à fréquenter et notamment du milieu technique ;

— exprimer leurs conclusions personnelles.

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au secrétariat de la S.A.X.

Les travaux des candidats seront remis avant le 1er novembre 1957 au secrétariat de l'Union des grandes écoles, 14, rue de Chateaubriand, Paris-8e.

II. - Prix du livre technique de la mécanique 1958

Nous attirons de nouveau l'attention des ingénieurs et industriels sur la création du « Prix du livre technique de la mécanique » qui a été décerné pour la première fois en 1955, par la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, à l'ouvrage de M. E. Blanpain, « Théorie et pratique des outils de coupe ».

Nous ne saurions trop insister sur le succès remporté par ce prix et l'accueil très favorable qui lui a été réservé dans les milieux industriels français et étrangers. Déjà traduit en espagnol, il joue pleinement son rôle d'ambassadeur de la pensée technique française.

Dans l'état actuel des échanges internationaux, il est important que les chefs d'entreprises prennent conscience de l'intérêt qu'ils ont, personnellement et au nom de l'industrie française, à inciter et à encourager leurs ingénieurs à concrétiser en un livre le fruit de leurs travaux. On sait l'effort qui est réalisé dans ce domaine par les industriels étrangers et plus particulièrement dans les pays anglo-saxons et en Allemagne.

Cet effort ne peut que contribuer à faire reconnaître à la France, dans le domaine des réalisations techniques, le rang auquel elle a droit.

Le but du « Prix du livre technique de la mécanique » est de couronner un ouvrage qui, constituant pour l'industriel et l'ingénieur un instrument de travail, contribuera, en même temps, à faire connaître dans notre pays comme à l'étranger les techniques françaises les plus modernes.

Un prix de 100.000 francs sera remis par la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux à l'auteur du manuscrit choisi par le jury.

Le manuscrit choisi sera publié par les éditions Eyrolles qui, indépendamment des droits d'auteur d'usage, remettront au lauréat une somme de 50.0000 francs.

Le nouveau prix sera décerné le 1er décembre 1958.

Le règlement du concours peut être obtenu en écrivant au « Service presse et information » de la Fédération des industries mécaniques et transformatrices des métaux, 11, avenue Hoche, Paris-8e, ou en téléphonant à MAC-Mahon 38-00, poste 220 ; il peut être consulté au secrétariat SAX.

III. - La Cégos

La Cégos (22, rue Jean-Goujon, BAL. 27-30, président Caquot (1899), organise les stages suivants en juillet 1957 ::

Finances

8-12 juillet : application des techniques de contrôle de gestion ; formation aux tâches de contrôleur de gestion (transposition du « controller » des U.S.A.) ; recherche de gestion : analyse de rentabilité et recherche opérationnelle.

Personnel

8-12 juillet : stage d'initiation aux techniques de lecture rapide pour toutes personnes chargées de lire ou dépouiller des documents de tous ordres.

Production et services techniques

4-9 juillet : stage gestion économique des stocks : comment concevoir une saine gestion des stocks.

Orientation technique et information scientifique

8-9 juillet : conception rationnelle des pièces usinées et des pièces forgées, matricées, filées, ...pour ingénieurs d'études, dessinateurs-projeteurs.

8-12 juillet : stage réduction des vibrations et bruits dans la construction des machines.

IV- Congrès annuel de l'Association française pour l'avancement des sciences, à Périgueux

Cette association tiendra son 76e congrès annuel à Périgueux du 16 au 21 juillet sous la présidence de M. Ph. Guinier, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'Ecole nationale des eaux et forêts.

L'A.X. y sera représentée par le camarade LAZARD (1924), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Périgueux.

V. - Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique (I.S.M.C.M.)

L'I.S.M.C.M., présidé par M. Caquot (1899), a pour but de perfectionner les ingénieurs sortant des grandes écoles et facultés et possédant déjà une certaine pratique industrielle.

Il prépare les ingénieurs mécaniciens à exercer leurs fonctions essentielles au bureau d'études, au bureau de fabrication, à l'atelier et au laboratoire avec un égal souci de l'économie, du rendement et de la qualité.

Les élèves réguliers doivent posséder un diplôme d'ingénieur délivré par de nombreuses écoles, dont l'Ecole polytechnique, et avoir effectué un stage préalable d'au moins un an dans une usine de construction mécanique.

Des dérogations pourront être accordées aux candidats à la session 1957-1958.

Les candidats à la session 1958-1959 devront effectuer, sous le contrôle de l'I.S.M.C.M., un stage du 14 octobre 1957 au 11 octobre 1958 dans une entreprise de leur choix.

Places à pourvoir :

session 1957-1958 12
session 1958-1959 20

Demandes à adresser au Directeur de l'I.S.M.C.M., avant le 12 juillet 1957.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de l'I.S.M.C.M., 233, boulevard Raspail-14e, DANton 11-01.

Pub Matin 375

le Charbon

élément vital de l'économie française

L'Industrie Houillère française met à votre disposition ses services techniques pour examiner vos problèmes de production de chaleur

Charbonnages de France 9, Avenue Percier - Paris-8

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

● RENSEIGNEMENTS GENERAUX - SECRETARIATS 57

● COMMUNIQUÉS DES GROUPES AFFILIÉS.

I. — G. P. X. 59
II. — X - Lotois 59

● CHRONIQUE DE L'ECOLE.

I. — Recrutement de maîtres de conférences 60
II. — Nouveau régime des élèves entrant dans les armées de terre et de l'air 60

● TRIBUNE DE LA S. A. S.

Tombola du Bal de l'X 1957 62

● INFORMATIONS DIVERSES.

I. — Carnet polytechnicien ... 64
II. — Communiqués des promotions :
Maison des X, congé annuel - Promo 1897 et 1942-43 A, B, C 68
III. — Petites annonces 68

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — SECRÉTARIATS

● Les secrétariats de l'A.X., S.A.S., S.A.X., sont à l'Ecole polytechnique, 17, rue Descartes, Paris (5e).

Central téléph. de l'Ecole : ODEon 32-83.

● Les secrétariats de l'A.X. et de la S.A.X. sont sous la direction du général CALVEL (1902) et ouverts, le matin, de 9 heures à 11 h. 30, et l'après-midi, de 14 heures à 18 heures, sauf le samedi.

Le général CALVEL reçoit en principe les lundis, mercredis et vendredis, de 15 heures à 17 heures : prendre rendez-vous, pour être certain de le trouver.

● Le secrétariat de la S.A.S. est sous la direction du général THOUENON (1906) et ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de 14 à 18 heures.

Le général THOUENON reçoit en principe ces mêmes jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Prendre également rendez-vous par téléphone.

● Ajouter 20 francs en timbres-poste aux lettres comportant une réponse.

● Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 30 frs, que la demande soit adressée à la S.A.S. ou à la S.A.X.

● En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement, de l'adresse et de l'**INDICATION DE LA PROMOTION.**

● Les envois de fonds destinés à l'A.X. doivent être adressés au secrétariat de la Société des amis de l'X (S.A.X.) et non à celui de l'A.X., pour des raisons de comptabilité ; utiliser le chèque bancaire ou le mandat-poste, sans indication de nom, ou le virement au C.C. postal de la S.A.X. : PARIS 573-44. Ne pas employer le mandat-carte. Ne pas adresser à la S.A.X. des sommes destinées à la S.A.S. : C.C.P. de cette dernière : PARIS 2139. Caisse des élèves : C.C.P. PARIS 5860-34. C.C.P. de la Commission du bal : PARIS 13318-82.

AVERTISSEMENT. — Comme pour le bulletin, le comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité du contenu des insertions, qui est laissée à leurs auteurs.

Il reste maître de refuser l'insertion d'un communiqué sans avoir à donner les raisons de son refus.

★

Groupe parisien GPX : LITtré 52.04.
Maison des X : LITtré 41-66.
Secrétariat du Bal : LITtré 74-12.

Tous trois : 12, rue de Poitiers - VIIe.
Caisse des Elèves (C.E.E.P.), 5, rue Descartes. DAN. 38-29. C. C. P. Paris 5860-34.

★

NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMERO PARAISSANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNÉ QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD DOUZE JOURS OUVRABLES AUPARAVANT (DIMANCHES, JOURS FÉRIÉS ET JOUR DE REMISE NON COMPRIS) SI LA REMISE TOMBE UN SAMEDI OU UN DIMANCHE, L'AVANCER D'UN JOUR OU DEUX.

Le prochain numéro de « La jaune et la rouge » paraîtra le 1er septembre

Les bureaux de l'A.X. et de la S.A.X. seront fermés du vendredi 12 juillet au jeudi 15 août inclus et ceux de la S.A.S. du 30 juillet au 3 septembre

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE

S. A. AU CAPITAL DE CENT MILLIONS

22, rue Pasquier - PARIS-8e

ANJou 40-80

Toutes opérations de banque et de crédit — Gestion de Portefeuilles

NICOLAS (08) — MORÉ (08) — BONNET DE PAILLERETS (20) — COTTIN (21) — MIALARET (33) — CASTANIER (33)

LE DEVOIR

S. A. au capital de 120 millions de francs entièrement versés

la plus ancienne Compagnie Française

d'Assurances-Vie Populaire

fondée en 1910

LA PRÉVOYANTE

S. A. au capital de 20 millions de francs entièrement versés

Entreprises privées régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938

19, rue d'Aumale - PARIS-9e

Maurice VOYER 1924
Georges REGNAT 1936

MATELAS
COUSSINS
OREILLERS

DUNLOPILLO

en mousse de latex

PRODUCTION DUNLOP

MAGASIN D'EXPOSITION :
80, rue de Courcelles, PARIS

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES

Société anonyme au Capital de 1.808.000.000 de francs

56, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e

Entreprises générales en France, dans l'Union Française et à l'Etranger

Construction et équipement d'usines hydro-électriques et de centrales thermiques. — Usines, ateliers et bâtiments industriels — Réseaux de transport d'énergie à haute-tension — Electrification de chemins de fer — Réseaux d'électrification rurale — Cités ouvrières — Edifices publics et particuliers — Travaux maritimes et fluviaux — Assainissement des villes — Adductions d'eau — Aéroports — Ouvrages d'Art — Routes — Chemins de fer

COMMUNIQUES DES GROUPES AFFILIES

I. — G. P. X.

Secrétariat : 12, rue de Poitiers (7e) - LITtré 52-04 - Ouvert en semaine, sauf veilles de fêtes, de 14 h. 30 à 18 h. 30, le samedi de 14 h. 30 à 16 h. 30. C.C.P. PARIS 2 166 36.

Le secrétariat sera fermé à partir du vendredi 12 juillet et rouvrira le lundi 16 septembre. 1957

On bridgera encore à la Maison des X le mercredi 10 juillet. Les bridges reprendront en septembre tous les mercredis à partir du mercredi 4 septembre.

AVIS IMPORTANT

Le cycle annuel des manifestations du G.P.X., commencé sous les fâcheux auspices d'événements extérieurs connus de tous, vient de prendre fin.

En dépit de certaines difficultés dues notamment aux restrictions à la consommation des produits pétroliers, le Comité a réussi à maintenir intact le calendrier habituel des manifestations du G.P.X.

Le Comité pense que les événements susvisés ont été la cause unique de défections constatées dès les premiers mois et qui se sont ensuite révélées définitives ; s'il en était autrement, il serait reconnaissant aux camarades n'ayant pas renouvelé leur adhésion de lui en faire connaître les motifs et de le renseigner sur les améliorations qu'ils désireraient voir apporter à l'organisation des prochaines saisons.

Le Comité envisage déjà une innovation pour développer par les réunions du Groupe les relations polytechniciennes en donnant à certains camarades étrangers au G.P.X. l'occasion d'en mieux connaître les manifestations.

Mais, bien entendu, pour assurer à nos réunions mensuelles des divertissements d'une certaine qualité, le Groupe doit toujours pouvoir compter plus d'adhérents fidèles payant des cotisations suffisantes.

Dans ce sens, nous demandons à tous nos camarades de profiter des rencontres de vacances pour intensifier la propagande en faveur du G.P.X. ou se renseigner sur son fonctionnement.

Le Comité se réserve de faire connaître assez longtemps à l'avance les taux des cotisations pour l'année 1957-58, afin qu'ils puissent s'en acquitter au plus tard en octobre, en demandant à tous ceux qui le pourront de bien vouloir considérer ces taux comme des minima destinés à favoriser une fréquentation aussi étendue que possible de nos réunions.

Bonnes vacances à tous, et à la rentrée prochaine.

II. — GROUPE X-LOTOIS

Déjeuner annuel du Groupe **lundi 2 septembre,** à **Cabrerets** (Lot) (3 kms de la gare de Conduché, sur la ligne Cahors-Capdenac).

Dans l'après-midi, visite organisée des fameuses grottes préhistoriques de **Pech-Merle.** Tous les camarades, inscrits ou non au groupe, sont cordialement conviés à participer.

Envoyez adhésions de principe, avec nombre de convives, à Brun (1947), 7, place du Palais-de-Justice, à Cahors, qui vous adressera en temps voulu toutes précisions complémentaires telles qu'utilisation éventuelle des voitures de camarades aux gares de Cahors ou Conduché.

de RIPERT D'ALAUZIER (1913),
Président.

PICQUET (1898),
Président d'Honneur.

CHRONIQUE DE L'ECOLE

I. — RECRUTEMENT DES MAITRES DE CONFERENCES

L'appel que j'ai fait dans le n° 105 de « La jaune et la rouge » (mai 1957) n'a pas été inutile, puisqu'il m'a valu une douzaine de propositions de camarades. Parmi celles-ci, quelques-unes vont sans doute conduire à des désignations prochaines de maîtres de conférences supplémentaires dans les disciplines scientifiques.

Comme il est bien connu que certains camarades ne lisent pas régulièrement tous les numéros de notre journal, et que d'autres sont empêchés par leurs occupations de répondre rapidement, je me permets de rappeler mon appel à l'attention de tous.

Je précise que des maîtres de conférences supplémentaires seraient dès maintenant souhaitables pour les différents cours de mathématiques principalement, et j'invite ceux que ceci peut intéresser, à me le faire savoir le plus rapidement possible.

R. CHERADAME,
directeur des études.

II. — NOUVEAU REGIME DES ELEVES ENTRANT DANS LES ARMEES DE TERRE OU DE L'AIR

Dans le numéro 97 de « La jaune et la rouge » (1-IX-1956), page 46, nous avons exposé que, par arrêté du 17 juillet 1956, les élèves qui choisissent l'armée de terre ou l'armée de l'air, à leur sortie de l'Ecole, auront la faculté, au cours de leurs six premières années de service, de suivre pendant deux ans les cours d'une école de formation scientifique et technique, ou d'effectuer un stage dans un laboratoire.

Une décision ministérielle, en date du 4 juin 1957, donne la répartition des places qui seront réservées en 1959 dans les écoles et laboratoires aux élèves de la promotion 1955 qui choisissent une arme de l'armée de terre à leur sortie de l'Ecole.

ECOLES OU LABORATOIRES	Infanterie	A. B. C.	Artillerie	Génie	Transmissions	Train	Infanterie coloniale	Artillerie coloniale	TOTAL par école ou laboratoire
Ecole nationale supérieure des mines de Paris			1	2					3
Ecole nationale supérieure de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy				1					1
Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne			1	1					2
Ecole nationale des ponts et chaussées				4				1	5
Ecole nationale supérieure de l'aéronautique		1	1						2
Ecole nationale supérieure des télécommunications					4			1	5
Ecole supérieure d'électricité :									
— Division électricité				4					4
— Division radioélectricité et électronique		1	2		6		1	1	11
A reporter	0	2	5	12	10	0	1	3	33

ECOLES OU LABORATOIRES	Infanterie	A. B. C.	Artillerie	Génie	Transmissions	Train	Infanterie coloniale	Artillerie coloniale	TOTAL par école ou laboratoire
Report de la page 60	0	2	5	12	10	0	1	3	33
Ecole nationale supérieure de l'armement	2	2	3						7
Ecole d'application des poudres et explosifs			1	1					2
Ecole nationale des sciences géographiques			2						2
Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs		2	2	1		2			7
Ecole nationale supérieure de chimie de Paris			1						1
Ecole nationale supérieure d'électrotechnique et d'hydraulique de Grenoble				1	3				4
Ecole nationale supérieure d'électrochimie et d'électrométallurgie de Grenoble			1						1
Ecole d'application de l'Institut national de la statistique et des études économiques.....			1		1				2
Institut d'optique théorique et appliquée		1	1	1					3
Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique.				1					1
Institut de psychologie de l'université de Paris	1	1	1	1	1		1		6
Centre d'études nucléaires de Saclay				2	1				3
Centre de perfectionnement atomique des armes spéciales de Lyon (division scientifique) ..	1	1	4	1	4	1	1	1	14
Laboratoire central de l'armement								1	1
Laboratoire de recherches balistiques et aérodynamiques de Vernon			1		1				2
Laboratoires de physique et chimie (tels que laboratoires de l'Ecole polytechnique, laboratoires des sols)		1	2	4	4				11
Stage dans une université américaine	Le nombre de places offertes ne peut actuellement être précisé								
TOTAL du nombre de places offertes dans les différentes armes	4	10	25	25	25	3	3	5	100

TRIBUNE DE LA S.A.S.

TOMBOLA DU BAL DE L'X 1957

tirée le 12 juin 1957, à la Maison de l'X

Liste des numéros gagnants

N°	Lot	N°	Lot	N°	Lot
68	222	3.573	245	7.586	48
222	104	3.863	55	7.616	119
223	92	3.878	205	7.630	242
245	2	3.927	156	7.665	166
380	43	4.011	108	7.704	27
615	305	4.037	235	7.784	189
647	221	4.078	111	7.810	51
660	151	4.323	281	7.822	118
669	209	4.591	173	7.868	67
683	201	4.627	73	7.897	8
701	162	4.731	32	7.899	41
744	134	4.779	1	8.011	243
750	212	4.881	163	8.065	240
821	42	4.882	284	8.436	213
863	175	4.895	160	8.620	150
897	80	5.039	296	8.761	203
898	289	5.141	277	8.805	103
975	7	5.144	298	8.833	136
1.059	268	5.166	159	8.916	70
1.101	168	5.200	53	9.099	86
1.175	85	5.255	196	9.136	236
1.193	241	5.276	82	9.541	112
1.211	273	5.278	295	9.631	135
1.275	33	5.295	62	9.655	228
1.279	65	5.297	123	9.670	63
1.378	176	5.375	262	9.860	267
1.405	110	5.406	116	9.922	291
1.624	15	5.479	300	10.027	102
1.692	204	5.487	216	10.280	302
1.730	39	5.510	238	10.463	11
1.752	170	5.530	247	10.495	26
1.841	215	5.622	223	10.611	20
1.977	226	6.145	31	10.962	148
2.030	180	6.187	218	11.055	265
2.169	153	6.230	88	11.114	144
2.211	230	6.237	12	11.197	260
2.260	49	6.499	211	11.224	79
2.350	183	6.546	220	11.384	258
2.383	255	6.585	178	11.442	109
2.617	35	6.607	113	11.650	4
2.638	155	6.703	197	11.674	250
2.667	158	6.719	133	11.974	301
2.724	259	6.834	121	12.080	263
2.818	157	6.885	28	12.103	177
3.043	290	7.091	36	12.178	140
3.108	87	7.190	264	12.258	30
3.248	190	7.206	272	12.302	181
3.277	117	7.271	185	12.314	266
3.281	167	7.306	303	12.491	101
3.359	214	7.406	206	12.560	107
3.429	271	7.571	100	12.580	179
3.432	194	7.572	139	12.621	294
3.506	69	7.584	278	12.816	84

N°	Lot	N°	Lot	N°	Lot
12.875	187	17.568	120	21.234	161
12.941	38	17.655	145	21.255	239
13.075	188	17.747	5	21.258	9
13.251	283	17.784	207	21.272	131
13.253	225	17.855	274	21.301	186
13.291	37	17.951	71	21.320	149
13.388	137	18.030	114	21.367	93
13.409	297	18.079	256	21.581	152
13.580	169	18.158	46	21.691	192
13.611	25	18.228	227	21.851	195
13.743	83	18.250	254	21.884	232
13.795	208	18.251	50	22.036	52
13.840	34	18.318	64	22.228	244
13.882	193	18.320	3	22.249	95
13.885	105	18.355	60	22.356	45
13.920	237	18.519	234	22.357	72
13.955	224	18.700	89	22.393	10
14.012	22	18.892	57	22.447	75
14.141	191	18.958	99	22.513	142
14.571	164	18.992	54	22.627	81
14.585	202	19.048	66	22.638	94
14.645	200	19.055	56	22.639	23
14.718	147	19.268	124	22.652	171
14.733	96	19.339	6	22.754	217
15.213	58	19.566	261	22.847	304
15.342	233	19.629	231	22.866	125
15.346	115	19.674	77	22.921	122
15.381	182	19.679	91	22.950	165
15.622	141	19.783	16	23.222	246
15.823	146	19.784	29	23.546	210
16.186	98	19.838	128	24.050	127
16.205	19	19.866	132	24.051	288
16.278	13	19.955	253	24.236	74
16.306	199	20.397	286	24.250	269
16.372	44	20.505	299	24.271	275
16.418	251	20.550	18	24.300	293
16.582	47	20.607	14	24.436	279
16.652	61	20.614	257	24.497	21
16.660	106	20.634	270	24.620	17
16.983	130	20.745	78	24.768	97
17.004	76	20.750	129	24.773	126
17.058	68	20.855	229	24.803	219
17.083	280	20.904	40	24.822	249
17.108	184	20.905	24	24.833	90
17.198	174	21.159	282	24.860	198
17.370	248	21.172	287	24.949	138
17.375	172	21.191	285	24.975	292
17.489	252	21.219	154	24.982	143
17.538	276	21.230	59		

Les lots seront délivrés au secrétariat de la Commission du Bal de l'X, 12, rue de Poitiers, Paris (7e), contre remise du billet gagnant.

Le secrétariat sera ouvert jusqu'au 30 juillet, et du 1er septembre au 15 octobre, tous les jours, de 14 à 18 heures (samedi excepté).

Nous serions très obligés aux gagnants de passer retirer leurs lots dès que possible.

Les lots peuvent leur être expédiés sur demande ; les frais d'emballage et d'expédition seraient à leur charge dans ce cas.

INFORMATIONS DIVERSES

I. — CARNET POLYTECHNICIEN (1)

N. B. — Les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais calculés au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Société des amis de l'X PARIS 573-44, à l'exclusion des mandats et timbres-poste.

PROMO 1879

Décès : 16-5-1957, gal Robert MEUNIER.

PROMO 1887

Décès : 15-5-1957, Le groupe d'Alger a la douleur de f. part du décès de son présid. le col. BOURGAIN.

PROMO 1892

Décès : 19-5-1957, gal de C. A. BENOIT.

— 24-5-1957, CLAUDET.

PROMO 1893

Décès : 24-4-1957, Ing. ch. A.N. MAYER.

PROMO 1894

Décès : 4-3-1957, COURTILLET.

— 6-10-1954, Alexandre DELORME.

— 23-8-1956, col. GAUCHER.

— KARCHER (1894) et KARCHER (1901) font part du décès de Léon KARCHER (04), leur frère et cousin.

— 9-8-1955, Claude LAFOUILLOUX.

PROMO 1895

Mariage : 1-6-1957, André GAVOIS f. part du mar. de sa p. fille Annie-J. GAVOIS avec Claude-Henry LESCOT, ing. civ. des Mines.

Décès : 27-5-1957, col. d'A. en retr. LALLEMAND.

PROMO 1896

Décès : 15-5-1957, Edouard DUBOIS, cap. de vais. en retr.

PROMO 1897

Décès : 10-11-1956, Col. CIVETTE.

PROMO 1901

Naissance : de ROUVILLE f. part de la naiss. de son pt-fils Emmanuel de ROUVILLE, arrière-petit-fils de G. LAVERGNE.

Décès : 29-4-1957, Robert VERNIER.

PROMO 1902

Décès : 24-5-1957, Henri de SAVIGNAC.

PROMO 1904

Décès : 1-5-1957, Léon KARCHER.

PROMO 1905

Naissances : de MENIBUS f. part de la naiss. de ses 28e et 29e pts-enf. : Antoine-Louis de MENIBUS (8-5-57), Pascale CROSNIER-LECONTE (18-5-57), fille de CROSNIER-LECONTE (1922), de son 1er arr.-pet.-enf. Xavier GENCE (2-6-1957).

PROMO 1906

Décès : 20-6-57, DUCOS.

PROMO 1907

Naissances : Rémi de SAINT-VICTOR (Fort-de-France, 26-1) et Anne SOUDAN (Toulouse, 7-5), 7e et 8e pet. enf. de SOUDAN.

Décès : 3-1-57, SOUDAN f. part du décès de sa mère (Montpellier).

PROMO 1908

Naissance : 28-5-1957, BROCHU f. part de la naiss. de son 23e pet.-enf, Florence MICHELIN.

PROMO 1909

Mariage : MILOT f. part du mar. de s. fils François av. Mlle de CARMEJANEVESE.

PROMO 1912

Naissances : BERTHOD f. part. naiss. de ses 12e et 13e pet.-enf. Bruno GOUGE, pet.-fils de GOUGE (1911), 8-4-57-Douala (Cameroun), Olivier SANDOZ, 26-4-57, Paris.

— 2-4-1957, GENTHIAL f. part de la naiss. de son pet.-fils Yves GENTHIAL.

PROMO 1913

Décès : 25-5-1957, M. le chanoine BELLIN, curé de Saint-Pierre de Chaillot.

— 30-5-1957, Edmond RIALAN, présid.-dir. gal de la Sté Sadir-Carpentier.

PROMO 1917

Ordination : GUERIN f. part de l'ordination en Ecosse le 16-5-57 de son fils Christian des Pères Blancs.

Décès : LIGER f. part du décès de sa mère.

— 22-3-1957, Eugène REGNIER.

PROMO 1918

Naissance : 23-5-1957, COURTOIS f. part de la naiss. de son pet.-fils Olivier

(1) Tarif des insertions :
Avis de naissance, fiançaille, mariage et décès : 15 F le mot. Pour les avis de décès de camarades dans leur promotion, les vingt premiers mots sont gratuits.

LA CELLULOSE DU PIN

S. A. Capital 1.600 000.000 de frs
Siège Social : 7, r. Eugène-Flachat
PARIS-17e — ETO. 75-35
Usines de Facture (Gironde)

Pâtes à la soude écrue et blanchie - Krafts frictionnés,
Krafts apprêtés — Duplex
Sacs petite, moyenne, grande contenance en papier Kraft
ATELIERS A FACTURE (GIRONDE) ET SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SEINE)

MOTEURS DIESEL

MOTEURS DIESEL
SGM
LA COURNEUVE
FRANCE
MARQUE DÉPOSÉE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES LA COURNEUVE (SEINE)

Le
seul
avion
européen
SUPERSONIQUE
en VOL HORIZONTAL
commandé
en
grande
série :

Super-Mystère B_2

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

BUREAU CENTRAL : 20, bd Montmartre
PARIS (9e) PROvence 42-98

HENRI ROGIER

(Pr. 1920 spéciale)

Dépôt des fonds et des titres chez un Agent de Change

Valeur minimum des portefeuilles pris en gérance : **un million**

CAPITAUX GÉRÉS :
10 milliards environ

Location de Véhicules

INDUSTRIELS
et de
VOITURES TOURISME
sans chauffeur

◆

S.A.M.D.S.

S. A. R. L. au Capital de 360.000.000 de Francs
27, rue Miollis - PARIS-XVe
SEG. 33-41

HYPERPHOSPHATE

Reno

Fabriqué par la
COMPAGNIE NORD-AFRICAINE DE L'HYPERPHOSPHATE RENO
58, rue Galilée, Paris-8e

COMPAGNIES ASSOCIÉES :

Allemagne : Deutsche Hyperphosphat Gesell-schaft m.b.H. Budenheim bei Mainz/Rhein.
Autriche : Hyperphosphat Verkaufs G.m.b.H. Neuer Markt 2 Wien 1.
Brésil : Companhia Brasileira de Adubos « C. B. A. » Sao Paulo.
Companhia Riograndense de Adubos « C. R. A. » Porto Alegre.
Canada : Sté William Houde Ltée, La Prairie P. Q.
Chili : Compania Sud Americana de Fosfatos « C. O. S. A. F. » Santiago de Chile.
Maroc : Société Marocaine des Engrais Pulvérisés, S. M. E. P., Rabat.
Suisse : Dungemittel Technik A.G., Bâle.
Uruguay : Hiperfosfato S. A. « Hipsa » Montevideo.

MARTIN, fils de Jean-Claude MARTIN (53).

— 25-4-1957, MENNERET f. part de la naiss. de son 2e pet.-enf. Anne-Raphaëlle JOUVE.

Décès : 5-1957, Robert VIGNAL.

PROMO 1919 Spé.

Décès : 9-5-1957, Jean BRACHET, ing. en chef SNCF.

— René DUGAS, maître de conf. E. P.

PROMO 1920 Spé.

Fiançailles : GAUDRY f. part des fianç. de son fils Jean avec Jacqueline CHABROL, fille de CHABROL (25).

PROMO 1920 N.

Mariage : 1-6-1957, Jean GAVOIS f. part du mar. de sa fille Annie av. Claude-Henry LESCOT, ing. civ. des Mines.

PROMO 1923

Fiançailles : LEFEBVRE ann. les fianç. de sa fille Anne-Marie avec Pierre THEVE.

Mariage : PINGAULT f. part du mar. de son fils Denis, ing. civ. des mines, avec Mlle Myriam de MONTGOLFIER.

PROMO 1924

Naissances : MARTIN f. part de la naiss. de ses 4e, 5e et 6e pet.-enf. : Laurent NOUIS, Anne-Capucine MARTIN et Etienne WEBER.

PROMO 1925

Naissance : Camille MARTIN f. part de la naiss. de sa pet.-fille Dominique MARTIN.

Fiançailles : CHABROL f. part. des fianç. de sa fille Jacqueline avec Jean GAUDRY, fils de GAUDRY (20 spé.).

Mariage : 27-5-1957, MERCIER f. part du mar. de sa fille Thérèse avec M. Bernard JANIN.

Décès : 11-3-1957, BRIQUET a la douleur de f. part du décès de sa mère, veuve de Francis BRIQUET (97), cap. au 22e R.A.D., tué à l'ennemi (Verdun, août 1916).

PROMO 1926

Mariage : GONAND f. part du mar. de sa fille Annie av. M. Pierre LAPARRA.

PROMO 1930

Naissance : 30-5-1957, VANTROYS f. part de la naiss. de son fils Emmanuel.

Mariage : 11-5-1957, LEGENDRE f. part du mar. de sa fille Martine avec Charles BOULET.

PROMO 1940

Naissance : 16-4-1957, BLATRIX f. part de la naiss. de son fils François.

PROMO 1941

Naissance : 9-6-1957, Laurent, frère de Etienne et Marie-Edith JEANMAIRE.

PROMO 1942

Naissance : CABANNE f. part de la naiss. de son fils Benoit.

PROMO 1943

Naissance : 24-5-1957, ROLLIN f. part de la naiss. d'Hélène, sœur de Catherine, François et Michèle.

Mariage : GILLET f. part de son mar. avec Mme Janine COUDER.

PROMO 1944

Naissance : 15-5-1957, MERLET f. part de la naiss. de Jean-Paul, fr. de Marie-France.

PROMO 1945

Ordination sacerdotale : ROQUEPLO sera ordonné prêtre le 14-7-1957, au couvent dominicain du Saulchoir.

PROMO 1946

Naissance : 17-5-1957, Marc SEVE, fr. d'Alain, Chantal et Xavier.

PROMO 1948

Naissance : 11-4-1957, Thomas, deuxième fils de RICHEZ.

Décès : 1-5-1957, J.-P. KARCHER a la douleur de f. part du décès de son père Léon KARCHER (1904).

PROMO 1949

Naissance : 5-5-1957, GOUNY f. part de la naiss. de son 2e fils Pascal.

PROMO 1951

Naissances : 22-5-1957, BAUDOUIN f. part de la naiss. de sa fille Sophie, sœur de Delphine.

— 5-6-1957, CITERNE f. part de la naiss. de son fils Michel, Travaux publics Conakry.

— 7-6-1957, FRANCK f. part de la naiss. de sa fille Marie-Joëlle.

Mariage : 22-4-1957, BERINGER f. part de son mar. av. Mlle Marie-Françoise MOULINOU.

PROMO 1952

Fiançailles : d'ANDON f. part de ses fianç. avec Mlle Brigitte DAUDE-LAGRAVE.

Naissance : CHATELPERRON a la joie d'ann. la naisss. de son 2e fils Philippe.

PROMO 1953

Naissances : 9-5-1957, COLCOMBET f. part de la naiss. de sa fille Anne.

— 23-5-1957, Jean-Claude MARTIN f. part de la naiss. de son fils Olivier, pet.-fils de COURTOIS (18).

— Yves MARTIN f. part de la naiss. de sa fille Dominique.

Fiançailles : SAUREL f. part de ses fianç. avec Mlle Marie-Paule RIVALAIN.

— RENIÉ f. part de ses fianç. avec Mlle Annick JAHAN.

— VIELA f. part de ses fianç. avec Mlle Marielle TOURNIER.

Mariage : PARENTEAU f. part de son mar. av. Mlle Marguerite DESMAREST.

PROMO 1954

Mariage : 11-6-1957, DECAURE f. part de son mar. avec Mlle Jocelyne NOURTIER.

II. — COMMUNIQUES DES PROMOTIONS (1)

MAISON DES X

Fermeture du mercredi 31 juillet au lundi 2 septembre inclus.
Salons ouverts à partir du 3 septembre, 9 heures.

PROMO 1897

Les déjeuners mensuels seront interrompus pendant les mois de juillet, août et septembre. La prochaine réunion aura lieu le 26 octobre dans les conditions habituelles, 9, avenue Franklin-Roosevelt.

PROMO 1942-1943 A.B.C.

1re annonce. — Cette année, pour que chacun puisse avoir plus de 2 interl., buffet froid debout, Maison des X, samedi 12 oct., à 19 h.

III. — PETITES ANNONCES

DEMANDES DE SITUATIONS

Les demandeurs de situations sont instamment priés de nous aviser quand leur demande reçoit satisfaction. De même les employeurs quand leurs offres ne sont plus valables, même si le bénéficiaire n'est pas un polytechnicien.

Les correspondances provenant des demandeurs ou des epmloyeurs ne sont transmises que si elles sont accompagnées du montant de l'affranchissement ; il est recommandé, à cet effet, de joindre aux demandes d'insertion quelques timbres ou la valeur de ceux-ci. Rédiger les insertions en employant autant que possible les abréviations.

1° PAR LES CAMARADES

Tarif : 5 fr. le mot. Voir N. B. avant le « Carnet polyt. »

Il est recommandé de présenter et rédiger avec grand soin demandes d'emploi et « curriculum vitæ » car ils sont communiqués aux employeurs intéressés ; de les faire clairs et concis, sincères et précis. Négligés, ils risquent de donner une impression défavorable, souvent difficile à effacer par la suite.

N° 447. — Cam. (29) off. sup. brev. techn., ing. ESE, ay. entretenu format. spéc. suscept. prendre retraite oct. 57, parl. angl. couram., allem., not. ital. expér. comdt organis., exc. santé, dynam., ch. préfér. indus. électr., poste dir. techn.-cial, adm., fabr., instal., vue sit. avenir imp., larges respons. région Paris ou S.E. si logemt.

N° 535. — Cam. 46 a. ch. sit. av. respons. ; direct. ciale, techn.-ciale ou secrét. gal. Région paris. ou Méditerranée en princ.

N° 538. — Cam. 58 a., proche retr. famille nbreuse, ch. poste adm., cial, ou techn. spécial. chauff. centr., éclairage, prévent. incendie.

N° 541. — Cam. 53 ans (25) 8 enf. officier génie retr. Spécialisa, act. études résistance matér., chauff. apti. part. bureau études, labo, rech. théor. ou techn. ch. sit.

N° 543. — X (48) off. trans. dém. oct. 57, conn. électronique, gde expérience techn. télégraphie, ch. sit. techn. ou techn.-comm. Paris.

N° 544. — Cam. 33 a., 8 a. exp. T/P (canalisations) résid. S.-E. ch. représentation ou conseil cette région.

N° 545. — Cam. 20 sp. retr. S.N.C.F. au courant problèmes gestion et tech. atelier, spè. quest. anticipation, ch. sit. d'appoint, temps plein, voyag. volont., pourr. seconder util. direct. entrep.

N° 546. — Cam. 42 a. ing. ch. A. N. act. énerg. persév. souc. climat social, 12 a. prat. et gde exp. montage mise au pt entret. install. mécan. ch. poste direct. avec responsab. Franc préf. province, centre est ouest sud.

N° 547. — Cam. 43 a. direct. 35 pers. dt 12 cadres, ch. sit. supérieure, 1er plan, rég. Paris, comport. commdt, responsab. initiat., préf. bât. trav. publ. mécanique.

N° 548. — Cam. 42 a. dégagé cadres, 3 a. usine organisation-trav. neufs. 6 a. études - vente gros matériel - quitt. Maroc ch. sit. avenir, préf. sud-ouest.

N° 527. — Cam. 42 a. dipl. sc. po., ing. cons. établ. crédit dep. 11 ans, exp. techn. et financ. conn. aff. Afrique, ch. poste analogue bque d'aff.

N° 550. — Cam. pr. 23, off. supér. ch. sit. poste adm. ou semi-techn., direct person., aff. soc. ou organisat. Conn. en mat. atom. et économ.

N° 551. — Cam. 40 a., EOST, parle angl., all. 16 a. direct. adm. comptab. et commerc. dont 6 ans outre-mer organisat. et bon vend. sit. act. préc. rech. sit. large responsab. ds aff. franç. imp. soit province, Alpes ou Pyrénées de préf. soit étrang. si climat sain. Réf. tt 1er ordre, notamm. bancaires. P. se libérer ss 3 mois.

N° 534. — Cam. 37 a,. direct. cial dep. 7 ans, affaire moy. importance, ch. poste grand avenir direct. gale, ou ciale, France ou étranger.

N° 536. — X 37 a., adm. sté, ch. poste comportant resp. import. Europe ou Mexique.

N° 537. — X 28 a., ing. civ. P.C., actif, dynam., ch. poste avenir et respons. d. entrep. bâtim. et génie civil.

N° 552. — Cam. 47 a. expér. mécan. et 15 a. pétrole, techn-cial, adm. et promot. des ventes, act., dynam., excellant ds réalisat. ciales, relat. avec l'étrang., parl. et écr. court angl., exc. not. allem., un peu espagn., libr. oct. 57, ch. sit. techn-cial import. Paris ou province.

N° 554. — Cam. (20 Sp.) habitué à direct. (25 ann. direct. div. stés et usines), constr. mécan. et fabr. prod. manuf., ch. DIR. active même dans entr. en réorgan. Libre rapidt.

2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS de CAMARADES

Tarif : 10 fr. le mot

Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 4488. — Fille et parente nbreux cam. donne leçons et répétit. grec, lat. ttes classes jq. bac. et lic. Mlle Friedel, 18, rue H.-Barbusse. DAN. 10.94.

N° 4594. — Fille cam. 34 a., divorcée, 2 enf. bacc. dipl. comm. expér. comm. et admin. ch. secrét. direc. ou gérance magas. SEG. 77-94.

N° 4597. — Fils cam. 39 a., marié, très sér. réf. angl. allem. quittant direct. achats imp. sté, ch. sit. comm. achats ou ventes est, centre, sud-est. LE GORREC, 105, av. Henri-Martin (16e).

N° 4602. — Petite-f. cam. 20 a., brev. éc. ménagère, préapr. dipl. inf. dés. s'occup. août-sept. 1, 2 enf. plus de 5 ans ds fam. cath. GAISSET, av. Millot, Carcassonne.

N° 4603. — Fils et frère cam. 25 a. expér. fonderie, chauff. etc., ch. représent. ou situat. ciale rég. parisienne.

3° POUR AUTRES PERSONNES RECOMMANDÉES PAR CAMARADES

Tarif : 15 fr. le mot. Voir N. B. avant le « Carnet polyt. »

N° 4595. — Cam. recom. vvt dipl. Ecole Sup. Bois, 27 a. ay. tenu poste techn. et techn.-commerc. France et Colon. ch. poste tech. ou techn.-commerc. d. indus. bois ou autr., Paris, prov. ou colon. Libr. imm.

N° 4596. — Frère cam. 27 a. dynam. trav. tr. b. format. compt. niv. prélimin. apte direct. adm., tr. b. conn. financ. et angl. ch. sit. aven., libre rapidt. LEHMANN, 6, bd Diderot, Saint-Maur.

N° 4598. — Dame secrét. bacc. compl. sté-dac. réf. ch. empl. Paris ou banl.

N° 4599. — J. F. 28 a., sœur cam. étud. biblioth. ch. sit Paris, prov. Mlle BOISSON, 5, r. Chaptal (9e).

N° 4600. — SAX recom. empl. Ec., retr. pr. pt emp. gardienn. ou simil.

N° 4601. — J. f. secrét. direct. Grandjean, 6 a. ancienn. ch. pr sept. Paris sit. anal. ou empl. équival. requér. respons.

N° 4604. — J. f. par. cam., 23 ans, bacc. 1er diplôme enseignt musical, ville de Paris, pratique piano, chant, ch. empl. utilis. connaiss. Paris ou banlieue.

OFFRES DE SITUATIONS POUR POLYTECHNICIENS

1° PARIS ET ENVIRONS

N° 1509. — Les 92 ing. du cab. d'organisat. LOICHOT (4, r. Fizeau, 15e - LEC. 70-80) et notamt Loichot (38), Evgrafoff (39), Pihouée (41), Cousté (43), Prat (47), Thiounn (48), Maréchal (51), Lesimple (51), Miret (52), seraient heureux accueil. ds groupe plus. cam. souhait. faire carrière ds organisat. en France et hors de France (Algérie, Maroc, Tunisie, Cameroun, Madagascar, Belgique, Italie, Suisse).

N° 1589. — La C. G. O., 2, av. de Ségur (50 ing. dont 14 X) ch. jeunes cam. pr sit. 1er plan : organis. adm. et ciale, conseil gestion, plan investissement, aménagement territ., automatisme, rech. opérat., analyse intersect. et ttes méth. gestion appliq. aux grds ensembles adm. et industr. Voir annonce ci-contre.

N° 1590. — Sté nouvelle ch. ing. qual. pour suivre projets usine chim. gde dimension et suivre ensuite la construction de cette usine. Base du tr. Paris avec nomb. voyages ds le sud-ouest.

N° 1591. — Import. Sté travaux publics et particuliers ch. cam. 30-35 a. env., ayt expér. génie civil et goût pour questions commer. pour poste auprès direct. gal, sit. avenir.

N° 1593. — Imp. Entrep. indus. et T. P. Paris ch. Direct. gal

SOLVIC

RÉSINES SYNTHÉTIQUES
Chlorure de Polyvinyle
57, Avenue Franklin D. - Roosevelt
Paris-8e - Tél. ELY. 83-25

la CGO Compagnie Générale d'Organisation

recherche

des Collaborateurs
de grande valeur
(25 - 35 ans)
formation supérieure exigée,
pour ses départements :

organisation administrative
organisation industrielle
organisation commerciale
recherche opérationnelle
automation
engineering

2, avenue de Ségur SOL.99-10

partout
et
toujours

VOUS POUVEZ
COMPTER
SUR SHELL

PUBLICIS

Shell Berre

42, rue Washington - Paris 8e

40-50 a. standing très élevé, posséd. tr. hautes relat. et tr. introd. près gr. Adm., habit. command. Sit. 1re import. Env. curr. détail. 60167, Contesse Publicité, 20, av. Opéra.

N° 1594. — Import. indus. désirant choisir successeurs, ch. collabo. excel. éduc., haut standing, cult. gén. étendue, direct. et commt célib. 24-35 a. Réf. morales, familiales et prof. N° 60.181, Contesse Publicité, 20, av. Opéra.

N° 1595. — Import. Sté transp. et voy. ch. cam. 25-30 a. intéress. par problèmes organisation.

N° 1596. — Groupe branche charb., prod. chim. ch. pour poste techn. comm. à Paris, collabo. 35 a., conn. appro. all. s. poss.

N° 1597. — Imp. sté intern. ch. ing. 35-45 a. actif, ayt conn. métall. fours, angl. désirable, p. direct. Sté parisienne, sit. 1er plan et d'avenir.

N° 1598. — L'E.N.S. aéron. ch. assists de math. service : 1 h. ½ p. sem. pend. ann. scolaire, interrog. et correct. d'exerc. S'adr. M. BASS, 24, r. Ferdinand-Jamin, à Bourg-la-Reine (Seine). ROB. 23-01.

N° 1600. — C. S. T. B. recrut. act. ds ing. ayt exp. prof. techn. et techn.-adm. de 2-4 a. Les rémun. sont celles du secteur privé.

N° 1601. — Pr. dir. très imp. sce ach. de matér. industr. ch. ing. en chef ayt exp. indus. capab. dirig. nombreux personnel.

N° 1602. — Sté de constr. et entrepr. gales ch. : 1) ing. chef bur. études ; 2) direct. trav. ayt responsab. et cond. plus chant. import.

N° 1603. — Sté constr. métall. du Nord rech. ing. qual. pr poste de Direct. gal. Résid. poss. Paris. Sit. imm. imp. et d'avenir. Curr. manuscr. à SAX.

N° 1604. — Marine Nale ch. ing. contract. pr trav. théor. mécan. des solides. Conv. à cam. ayt cons. goût et facil. pr math. Curr. à SALET (26), 8, bd Victor (15e).

N° 1606. — Imp. Sté forges et chant. rech. jeune G. M. 28-30 a. aimant la C. N. et désir. y f. carrière.

2° PROVINCE

N° 253. — Inst. St-Paul, MAMERS (Sarthe) ch. pr octob. prof. sc. phys. et prof. sc. natur. licenc. ou anc. X ; postes conv. à off. pren. retr., poss. logt en famille.

N° 254. — Ch. cam. 30 a. max. ayt expér. bât. (ét. et chant.) de préf. breton. Rés. ville imp. Bretagne.

N° 255. — Collège second. libre rech. prof. mathé. 2e cycle second. clas. bac. S'adress. Collège Saint-Joseph, SARLAT (Dordogne).

3° FRANCE D'OUTRE-MER ET UNION FRANÇAISE

N° 331. — Imp. entrep. T.P. ch. ing. T.P. pour assurer direct. de son agence d'Alger, expér. et conn. prof. indisp. 35-40 a. extrêm. actif et dynam., qualit. partic. d'énergie et commdt.

N° 332. — Imp. sté min. rech. pr sce fond de son expl. d'Algérie ing. même non spéc. ayt qual. b. sens, comdt, sens relat. hum.

4° ETRANGER

N° 597. — Pour Escola technica do exercito à RIO de JANEIRO (Ec. techn. de l'armée) on recher. ing. solide compét. pr ens. télécomm., moteurs, chimie indus. enseignement en portugais. Contr. 1 an renouv. Trait. intéress. Rens. compl. à S.A.X.

OFFRES DE SITUATIONS POUR NON POLYTECHNICIENS

Tarif : 15 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

Le Bureau des employés et travailleurs intellectuels, 2 bis rue de la Jussienne, Paris-2e, GUT. 97-30, dispose tous les mois d'offres pour sténos-dactylos, secrétaires, employés de banque, dessinateurs, comptables, agents commerciaux, vendeurs, mécaniciens, chimistes, etc...

S'adresser directement à ce bureau. Tous les matins vers 7 h. 40, la Chaîne Parisienne diffuse les offres d'emploi de cette nature récemment parvenues.

N° 1587. — Cam. âgé ch. pers. act. soign. pour seconder son épouse dans soins ménag. logée ou non. TRO. 02-32 mat.

N° 1599. — Imp. sté rech. p. empl. secrét. direct. Pari. bonne st.-dact. connt anglais.

N° 1605. — Cam. off. part. sept.-oct. chambre, repas évent. arg. à personne sér. s'occup. temps part. enfants 7 et 5 ans avec surveill. trav. aîné. KLEIN, 27, rue Danielle-Casanova. OPE. 51-29.

N° 1607. — Cam. propr. garage PARIS ch. collab. ou associé pour dévelop. branche voitures occasion et location voitures. Tél. à COUSIN (24) MEN. 00-90.

RECHERCHES ET ÉCHANGES D'APPARTEMENTS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 2280. — Cam. (36) 5 enf. ch. louer app. vide, Paris-banlieue, 4 p. au moins. Accep. reprise. Tél. 964-45-39.

N° 2281. — Ech. app. 2 p. cuis. s. d. b. tt conf. Sèvres-Montpar. c. 3-5 p. princ. Neuilly-Levallois - Pte Champerret. Bur. PER. 17-02, dom. SAB. 92-42.

N° 2282. — Cam. veuf 50 a. ch. chamb. confort. pour qq. mois 16e - Etoile - Trocadéro. KLE. 80-29.

N° 2283. — Ch. appart. meubl. ou non 3 p. conf. pour séjour tempor. JAS. 46-11.

N° 2284. — Petite-fille cam. ch. chamb. indépendante, rive gau. sept. ou dès maintenant.

N° 2285. — Cam. (03) menacé expuls. rech. Paris ou banl. ouest, appart. 3-4 p. en locat. Accep. repr. justif. VER. 47-03.

N° 2286. — St-Etienne tr. bel. villa, jard. garc. c. Paris 4-5 p. conf.

N° 2287. — J. ménage X-54 fille cam. X 27, 1 enf., ayt app. construct. ch. pr 1 an, part. octobre, p. app. meubl. ou non Paris ou R. P.

N° 2288. — Cam. 17, muté 3 enf. ch. Paris ou Vincennes loc. vide app. 6-7 p. princip. bains, conf. accept. repr. justif.

N° 2289. — Cherch. meubl. 4-5-6 p. tt conf. Paris - Neuilly. CUENANT, 20, rue Thiers, Tunis.

N° 2290. — Jeune mén. ch. meubl. provisoire, 2 p. cuis. cab. toil. DHOME, 21, av. E.-Deschanel, Paris-7e. INV. 74-54 ou BAL. 26-22.

N° 2291. — Cam. donne gr. repr. pr loc. app. 6 p. p. ou pav. proche banl. TRE. 59-62.

N° 2292. — Fille cam. ch. app. vide 1-3 p., accept. reprise. COMBY, 117, bd Murat (16e).

N° 2293. — CAEN, échang. 1 ou 2 appar. neufs 3 ou 4 p. t. b. situ. c. 2 ou 3 p. tt conf. Paris - belle banl. ouest. PERROTTE, 26, bd Libération, DIEPPE (Seine-Mar.).

N° 2294. — Fr. cam. ch. loc. chamb. meubl. cab. toil. Paris, quart. ouest. PESCHEUX, tél. KLE. 18-71.

N° 2295. — MANOU (19 sp) rech. pr fille se mar. app. prov. Paris 1-2-3 p. v. ou meubl. jusq. juillet 58.

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 802. — MONACO, vue panoram. 5 min. plage, 2 ou 3 gdes p., cuis., bains, calme, pr. centre, libre un ou plus. mois.

N° 803. — ANTIBES, 2 ch. meubl. cuis. toil. eau, élec. butagaz, tte saison. Crépeaux, 19 N, 42, r. St-Florentin, Paris (1er).

N° 804. — Vve cam. loue à partir mi-sept. villa meubl. 6 p. tt conf. chauff. centr. tél. jardin, route Chartres, BURES-s/-Yvette, 3 min. métro.

N° 805. — Louerais app. meubl. PASSY, 3 p. p., s. d. b., à cam. prenant engagt libér. cas besoin. TRO. 10-27 soirée à partir 25 juillet.

N° 806. — Chambre meubl. à louer pr. j. X à part. sept. SUF. 40-59 (matin).

N° 807. — Cam. loue août 3 p., s. de bains, cuis. d. appart. confort. grand balcon ensoleillé, proxi. bois de Boulogne, vue étend., bien desservi. 30.000 F.

N° 808. — Fils cam. loue chamb. confort. jeune hom. seult quart. Muette, libr. 1er sept. Ecrire LAURENT-TOURNEUX par Toucy (Yonne).

N° 809. — Cam. loue sept. ILE DE RE, mais. 5 p., cuis., jard., gar., bs prix.

N° 810. — Parents cam. 1 app. meubl. entre 15 juill.-15 sept. 3 p. débarras, s. d. b., cuis. w.-c., 1 divan 2 pers. et 2 divans 1 pers. CHAMPSAUR, 36, rue Michel-Ange, NICE.

N° 811. — Ami cam. muté O. M. loue pav. conf. meubl. Nogent-s/-Marne, bains, jard., gar., juillet 57 à 59 incl. STOUPY, Banon (B.-A.).

SOCIÉTÉ DE
SONDAGES - INJECTIONS - FORAGES
Entreprise **BACHY**
11, avenue du Colonel-Bonnet, 11
PARIS (XVIe)
Tél. : JAS. 80-95
SAINT-ETIENNE - KREMLIN-BICÊTRE
TUNIS - ALGER - CASABLANCA
DAKAR - SAIGON - TANANARIVE
BAGDAD
RECONNAISSANCES et ETUDES DU SOL
CONSOLIDATION -- ETANCHEMENTS
FORAGES DE RECHERCHES
ET D'EXPLOITATION D'EAU
RECHERCHES MINIERES - PIEUX
MATERIEL DE SONDAGES
ET D'INJECTIONS
A. THIMEL (06) P. BACHY (09)
G. MESLIN (09) R. POSTEL (13)
J.-C. DURAND (39)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
GARDY
Société Anonyme
au Capital de 495.000.000 de francs
APPAREILLAGE
ÉLECTRIQUE
HAUTE et BASSE
TENSION
32, RUE CHARDON-LAGACHE
PARIS (16e)
R. C. Seine 55 B 3495 Téléphone : JASmin 48-80
G. MANDRAN (1919)
J. HUMBERT (1936)

Pour vous loger

la **S.T.I.C.** *vous offre*

des appartements confortables de 1 à 6 pièces principales

Avenue du Pont-Royal, CACHAN :
50 beaux appartements.

105, avenue Aristide-Briand, ARCUEIL :
Il reste 5 appartements disponibles.

21, rue Condorcet, CLAMART :
Il ne reste plus que 2 appartements disponibles.

13, rue des Bleuets, ALFORTVILLE :
10 appartements, prime à 600.

22, rue Alphonse-Pluchet, BAGNEUX :
50 logements économiques et familiaux.

96, avenue du Général-Leclerc, MAISONS-ALFORT :
Il reste 3 logements économiques et familiaux.

S. T. I. C. (Ehrhard 30)
11 bis, avenue de Versailles, PARIS
JAS. 87-96

OFFICE NATIONAL INDUSTRIEL DE L'AZOTE
ONIA
USINES DE SYNTHÈSE — TOULOUSE — AMMONIAC PRODUITS AZOTÉS

AMMONIAC DE SYNTHÈSE
GAZ
COMPRIMÉS OU LIQUÉFIÉS
PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS
ENGRAIS AZOTÉS
ENGRAIS COMPLEXES

VENTES - ACHATS D'APPARTEMENTS ET DE PROPRIÉTÉS

Tarif : 20 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

Pour achat appartement voir annonce S.T.I.C. ci-contre

N° 3600. — V. magas. optique porte Paris. POR. 46-61 (9 h. 30 - 12 h. 30, 14 h. 30 - 19 h. 30) sauf lundi.

N° 3601. — Ach. app. 3 p. ou plus, même ss conf. JAS. 46-11.

N° 3606. — Lib. imm. maison rustiq. gar., jard. 763 m², hameau en bord. forêt du Perche, chasse, pêche, gde s. de séjour, belle chamb., baies, terrass., cuis., toil., lavab., bac-douche, w.-c. fosse sept., tout sanit. moderne, électr.-force, eau pompe, face mais., canal. profonde, pr. arrivée intér., comptant ou viag. (72 ans). M. L. CHARLES, 125, bd Masséna, Paris-13e.

N° 3607. — Prop. v. villa 5 p. cuis. garage, jard., s.-sol, chauf. centr., force, eau ch., télép. VERNEUIL-VERNOUILLET.

ACHATS ET VENTES DIVERS

Tarif : 20 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 3602. — V. veste daim beige, neuve, taille 42, 15.000. MIC. 11-18.

N° 3603. — V. étole-cape renard bleu 20.000 ; bur. Empire acaj. 1,50 × 75, 70.000, le tout excel. état. ODE. 37-68 (repas).

N° 3604. — V. coire 8 m 50, tr. marin mot. auxil. en état prendre mer. 650.000. GODIN, tél. 125 Triel (S.-et-O.).

N° 3605. — V. cause démén. cuisinière Thermor « coffre » gaz-électr., parf. état. ITA. 55-03.

N° 3608. — V. 2 CV 44.000 kms, pneus et accus rempl. MASSELIN, 16, rue Cortambert, Paris.

N° 3609. .. V. 2 CV 1954, disp. CARTERON, KLE. 02-20, journée.

N° 3609 bis. — Urg., V. 4 CV 54, prix Argus. BUSIAU, 11, r. Brière-de-Boismont, St-Mandé.

DIVERS

Tarif : 20 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 258. — Groupe indust. A.F.N. dirigé par cam. ch. pr reconvers. partielle, achat ou participat. active ds industr. région paris., préfér. non impér. rative produits chimi. et dérivés ou matériel pr recherche exploitat. et industr. pétrole.

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif : 40 fr. le mot pour les camarades ; 70 fr. pour les autres personnes. Voir le N. B. porté avant le « Carnet polytechnicien »

N° 289. — ASSURANCES autos médico-chirurg., etc... Meilleures condit. ; défense des cam. REGNAULD (07), 182, fbg St-Honoré.

N° 307. — CANNES. Y.-M. PELLOUX (frère cam.) expert. immob., près tribunal comm., souhaite recev. membres SAS, SAX et leur réserv. les plus belles villas, les app. les plus intér. Côte d'Azur. La Croisette, 42. Tél. 956-56. Réf. auprès 22 promos.

N° 309. — Ttes assurances, étude régimes retraite d'entrepr. H. LE CORNEC, assur-conseil, 14, r. St-Georges, Paris. LAM. 91-09.

N° 311. — Toutes impress. très soignées (privées, administrat., catalogues, prix avantag. par JAPHET (19 sp), IMPRIMERIE VALEUR, 29-31-33, Galerie Vivienne, Paris (2e). GUT. 59-8[illegible]

N° 312. — Spécialité petits tirages économ. à partir de 25 ex. de schémas, nomenclatures, organigrammes, courbes par correspondance d'après documents sur calques ou pelure translucide par cam. JAPHET (19 sp.). IMPRIMERIE VALEUR, 29, 31, 33, Galerie Vivienne, Paris (2e). GUT. 59-8[illegible]

N° 314. — VOITURES récentes dispon., sauf vente, frégate 57 amiral 5.000 km, 9 mois, garantie usine, coul. grise, 203 [illegible] noire berline luxe, 203, 55 grise, berl. luxe. Tél. ou voir COUSIN (24), 122, av. Gambetta, 2e. MEN. 00-90.

-- ENTREPRISES INDUSTRIELLES --
ET DE
TRAVAUX PUBLICS
39, rue Washington - PARIS
Téléphone : ELYsées 77-90

BETON ARME - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES

BILLIARD - Prés. hon. Administrateur (1906)
VERGÉ - Prés. Dir. Gén. (1910)
BELLET - Sec. Gén. (1937)
PICARD (1923

ETABLISSEMENTS
ESTABLIE
20-22, rue des Vignerons, VINCENNES
Téléphone : DAU 36-41
TOLERIE - CHAUDRONNERIE
pour toutes industries en tous métaux
— Pièces sur Plan ou sur Modèle —
Leveillé-Nizerolle (11) Prt du Conseil

ASCENSEURS
ROUX-COMBALUZIER
Ets VERNES, GUINET, SIGROS & Cie
WIDMER 1921 18 à 24, rue Tiphaine, PARIS (15e) — SEG 35-06

"Société des Condenseurs DELAS"
33, avenue Kléber - PARIS-16e - PASsy 01-50
CONDENSATION - RECHAUFFAGE
DEGAZAGE - DISTILLATION
EJECTEURS A VAPEUR
REFRIGERANTS ATMOSPHERIQUES
A TIRAGE FORCE F. W.
REGULATEURS COPES
CLAPETS ATWOOD ET MORRILL
SOUFFLEURS DE SUIE VULCAN
Ch. CABANES (16) Dir. Général
DEROUDILHE(19) J. CHAUT(34) AUDEBRAND(33)

S.I.M.I.
S. A.
MATÉRIEL
EN
ACIER INOXYDABLE
7, rue de Rouvray, 7 NEUILLY-SUR-SEINE
Téléphone : SAB 94-31

ORGANISATION
FORMATION
MÉCANOGRAPHIE
S.E.D.R.E.
DOR (42) 48, Rue de Londres, PARIS-8e LABorde 98-56

J. GRANGE (X 04)
11 et 13, rue Gandon - PARIS (13e)
Tél. : GOBelins 09-80 et 09-81
Fonte - Bronze - Acier - Alu
Outillage en ZAMAC & K. M.
FOUR A STABILISER
MOULAGE MÉCANIQUE
TOLERIE
— Usinage et Installation d'Usines —

CHAUFFAGE - SECHAGE - VENTILATION
DEPOUSSIERAGES
ET TRANSPORTS PNEUMATIQUES
CONDITIONNEMENT DE L'AIR
TRAITEMENT DE SURFACES
MAISON
FREDERIC FOUCHE
8, rue Eugène-Varlin - PARIS-Xe
Tél. : BOT. 44-25

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE, 114, rue La Fayette, Paris-Xe
Imprimé en France par l'Imprimerie de Persan-Beaumont, dépôt légal no 50.464

EDITEUR : SOCIETE DES AMIS DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE
Directeur-Gérant de la publication : Général Calvel

Le savez-vous ?

Air France, votre Compagnie, est la première Compagnie Européenne et compte parmi les trois plus importantes entreprises de transport aérien dans le monde entier. En 1956 sur ses appareils les plus modernes, deux millions et demi de voyageurs ont parcouru 78 millions de kilomètres soit 180 parcours Terre-Lune.

Perfection technique, régularité et confort vous garantissent un bon voyage, l'accueil et les soins dont vous êtes l'objet à bord vous le rendent incomparable.

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

119, CHAMPS-ÉLYSÉES